



SÉBASTIEN MORLET (DIR.)

LIRE EN EXTRAITS

Lecture et production des textes
de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge

Morlet – 979-10-231-1138-5





LIRE EN EXTRAITS

Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge

Les lettrés de l'Antiquité et du Moyen Âge avaient l'habitude de composer des notes de lecture. Ces notes prenaient souvent la forme d'extraits compilés dans des recueils, lesquels étaient parfois lus et copiés pour eux-mêmes. Les lettrés s'envoyaient leurs extraits ou s'en faisaient lire. Ces extraits permettaient de prendre connaissance rapidement du contenu essentiel d'un ouvrage, de ses « beaux passages » ou de ses passages les plus utiles. Ils avaient aussi un intérêt pédagogique ou polémique et servaient souvent de matière première à la composition d'ouvrages anthologiques. Ils sont même à l'arrière-plan d'un grand nombre de textes dont le caractère anthologique n'est pas toujours facilement détectable. C'est dire combien les extraits étaient au cœur de la vie des lettrés de l'Antiquité et du Moyen Âge.

Ce livre se propose de repenser les pratiques de lecture et de composition, de l'Antiquité au Moyen Âge, et de préciser la place exacte des « extraits » dans la culture des lettrés jusqu'à l'aube de la Renaissance. Il est fondé sur une double approche à la fois comparatiste et historique. Il rassemble des contributions portant sur des aires culturelles différentes et s'applique à retracer l'émergence et la diffusion d'une pratique apparue avant tout en Grèce à l'époque classique et qui ne se cesse de prendre de l'importance dans les usages lettrés, dès l'époque hellénistique, et plus encore à l'ère chrétienne.

Illustration : Vincenzo Catena (v. 1480-1531), *Saint Jérôme lisant* (détail), huile sur toile, ca 1510, Londres, National Gallery © 2015. The National Gallery, London/Scala, Florence

ISBN 978-2-84050-981-3
9 782840 509813

SODIS
F387758
28 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

LIRE EN EXTRAITS



Cultures et civilisations médiévales

collection dirigée par Jacques Verger, Fabienne Joubert et Dominique Boutet

Dernières parutions

Les Nobles et la Ville dans l'espace francophone (XI^e-XVI^e siècles)

Thierry Dutour (dir.)

L'Aquitaine des littératures médiévales (XI^e-XIII^e siècles)

Jean-Yves Casanova et Valérie Fasseur (dir.)

Cacher, se cacher au Moyen Âge

Claude Thomasset & Martine Pagan (dir.)

De servus à esclavus. La fin de l'esclavage antique (371-918)

Didier Bondue

L'Islam au carrefour des civilisations médiévales

Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)

Le Texte médiéval. De la variante à la recreation

Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.)

Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine

Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot

Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne (VI^e-XV^e)

Nicolas Carrier

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles

Dominique Barbet-Massin

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe

Jana Fantysová-Matějková

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?

Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt

Catherine Royer-Hemet

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres

Bruno Dumisil & Laurent Vissière (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance

Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Sébastien Morlet (dir.)

Lire en extraits

Lecture et production des textes
de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge



Ouvrage publié avec le concours du Labex RESMED,
de l'Institut universitaire de France, de l'UMR 8167 (« Orient et Méditerranée »),
de l'École doctorale 1 (« Mondes anciens et médiévaux »)
et du Conseil scientifique de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015
© Sorbonne Université Presses 2020

ISBN : 978-2-84050-981-3
PDF complet : 979-10-231-1136-1
TIRÉS À PART EN PDF :
Ragazzoli – 979-10-231-1137-8
Morlet – 979-10-231-1138-5
Guérin – 979-10-231-1139-2
Guardasole – 979-10-231-1140-8
Ciccolini – 979-10-231-1141-5
Jourdan – 979-10-231-1142-2
Junod – 979-10-231-1143-9
Munnich – 979-10-231-1144-6
Bossina – 979-10-231-1145-3
Ceulemans – 979-10-231-1146-0
Cassin – 979-10-231-1147-7
Reynard – 979-10-231-1148-4
Moreau – 979-10-231-1149-1
Lauritzen – 979-10-231-1150-7
Déroche – 979-10-231-1151-4
Kontouma – 979-10-231-1152-1
Costa – 979-10-231-1153-8
Debié – 979-10-231-1154-5
van Deun – 979-10-231-1155-2
Delmas – 979-10-231-1156-9
Ventura – 979-10-231-1157-6

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

AVANT PROPOS

Sébastien Morlet

Les extraits nous suivent depuis l'école. Parce qu'on ne peut pas tout lire, parce que le temps est compté, les Humanités – littérature, philosophie, langues vivantes et anciennes – sont transmises avant tout, de l'école primaire à l'Université, à partir d'extraits. L'extrait est partie intégrante du « manuel », c'est-à-dire du livre maniable, feuilletable, adaptable aux besoins d'un cours.

Plus tard, les lecteurs que nous sommes continuent d'être baignés par les extraits : extraits dans la presse, de telle déclaration, de tel texte de loi, de tel livre qui vient de paraître ; extraits des œuvres fleuves – le Livre des Rois, *L'Astrée*... – réunis dans des anthologies.

Nos contemporains ignorent souvent qu'en cela, nous sommes les héritiers de l'Antiquité grecque. Les enfants y avaient déjà l'habitude d'apprendre à partir d'extraits, et il était courant de publier des « extraits » des œuvres jugées trop longues. L'extrait avait cependant, dans le monde gréco-romain, puis au Moyen Âge, latin ou byzantin, une place plus importante qu'il n'a aujourd'hui dans la culture littéraire. D'abord, les lettrés lisaient rarement sans prendre des notes, et ces notes prenaient en général la forme d'extraits. Un homme de lettres, sous l'Empire romain, se constituait ainsi des collections personnelles d'extraits, qu'il pouvait consulter, prêter, échanger. Ces collections lui servaient aussi, le cas échéant, à composer d'autres ouvrages. C'est dire que, derrière nombre d'œuvres antiques, surtout à partir de l'époque romaine, se cachent des extraits remployés et plus ou moins réélaborés. Cet aspect de la production littéraire antique et médiévale est encore très mal connu alors qu'il est au cœur des pratiques anciennes de lecture et d'écriture. Il existe déjà des synthèses importantes sur la lecture dans l'Antiquité et au Moyen Âge¹, mais ce que nous appellerions volontiers la lecture *sélective*, c'est-à-dire cette lecture

1 G. Cavallo et R. Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, tr. française, Paris, Le Seuil, 1997 ; G. Cavallo, *Lire à Byzance*, trad. P. Odorico et A.-Ph. Segonds. Paris, Les Belles Lettres, 2006 ; H. Y. Gamble, *Livres et lecteurs aux premiers temps du christianisme*, tr. française, Genève, Labor et Fides, 2012 (1995 pour l'édition originale).

attentive qui consiste à retenir des extraits, n'a jamais suscité, à ce jour, l'intérêt qu'elle méritait².

Le but de ce livre est de commencer à combler cette lacune. Parler des *extraits* ne revient pas, d'ailleurs, à parler uniquement des *florilèges*, c'est-à-dire des anthologies constituées d'extraits. Le cas du florilège occupe une place importante dans ce volume, mais la problématique de l'extrait ne s'y réduit pas. Au contraire, il était important de situer la pratique du florilège, comme genre littéraire, dans le cadre plus général de l'extrait, c'est-à-dire de la lecture sélective et de ses différents aspects – le florilège n'étant que la face la plus immédiatement visible d'une pratique beaucoup plus diffuse dans les textes anciens.

8 Il est important également de bien dissocier la notion d'*extrait* des notions voisines de *citation* et de *fragment*. Ces deux dernières notions sont sans doute plus familières aux savants, aujourd'hui, mais le terme *extrait*, dont il existe des équivalents stricts en grec (*eklogē*) et en latin (*excerptum*), correspond davantage à la pratique concrète des Anciens. Une citation est un texte reproduit dans un autre texte. La citation peut être extraite d'une source, et dans ce cas, c'est un *extrait*. Mais on peut également citer un texte intégral, et dans ce cas, les deux notions ne se recoupent pas. Par ailleurs, les *extraits* ne se donnent pas toujours à voir sous la forme de *citations*. L'auteur qui les reproduit ne laisse pas toujours savoir à son lecteur qu'il puise chez un autre. Et l'extrait peut être plus ou moins réécrit.

La notion de *fragment* est quant à elle une notion philologique. Un fragment est un « bout » de texte : la notion de fragment est une notion factuelle. Là encore, un fragment peut être à la fois une citation et un extrait, s'il s'agit d'un bout de texte cité par un auteur, et extrait d'un autre texte. Mais il existe des fragments accidentels : tel morceau de texte transmis dans un manuscrit mutilé, par exemple. Et ces fragments ne sont pas des extraits.

Ce livre est le résultat d'un projet transversal de l'UMR 8167 « Orient et Méditerranée ». Ce projet s'est concrétisé dans l'organisation d'un séminaire de recherche qui s'est réuni pendant deux ans (2010-2012). Il s'est terminé par un

2 On citera tout de même le projet qui a donné lieu au volume édité par G. Reydam-Schils (dir.), *Deciding Culture: Stobaeus' Collection of Excerpts of Ancient Greek Authors*, Turnhout, Brepols, 2010, consacré uniquement à Stobée. On pourra évoquer de même un certain nombre d'ouvrages récents consacrés aux florilèges ou à l'encyclopédisme : P. Odorico, *Il prato e l'ape. Il sapere sentenzioso del monaco Giovanni*, Wien, Böhlau, 1986 ; M. J. Muñoz Jiménez (dir.), *El florilegio: espacio de encuentro de los autores antiguos y medievales*, Porto, Fédération internationale des instituts d'études médiévales, 2011 ; C. Macé et P. van Deun (dir.), *Encyclopedic Trends in Byzantium? Proceedings of the International Conference held in Leuven, 6-8 May 2009*, Leuven, Peeters, 2011.

colloque organisé à la Maison de la recherche de Paris-Sorbonne le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2012.

Ce projet a permis d'atteindre deux objectifs majeurs :

- Dans une optique *comparatiste*, il devait permettre de confronter plusieurs traditions lettrées sur le long terme. Le présent ouvrage permet de vérifier que la pratique des extraits a connu un développement notable dans le monde gréco-romain. Mais le texte qui ouvre ce volume montre aussi que les extraits sont présents, sous d'autres formes, dans d'autres traditions lettrées – dans le monde égyptien, en l'occurrence. Bien sûr, il reste possible d'ouvrir encore le spectre de la comparaison. Ce sera peut-être l'objet d'un autre ouvrage.
- Dans une direction cette fois plus diachronique, il s'agissait de jeter les bases d'une véritable *histoire* des extraits. Les contributions réunies dans ce volume montrent que, contrairement à une idée largement reçue, l'extrait n'est pas le bien propre de la culture médiévale, latine ou byzantine. Si elle connaît un moment de gestation particulier à l'époque tardo-antique – raison pour laquelle cette époque est la mieux représentée dans ce volume –, la pratique de l'extrait trouve ses origines en Grèce classique et elle occupe déjà une place importante dans la culture de l'époque hellénistique puis romaine.

Un peu plus haut, nous notions combien l'époque actuelle était à la fois l'héritière de l'Antiquité dans son rapport aux extraits, et combien, cependant, les habitudes lettrées avaient changé aujourd'hui. Existe-t-il encore des Plines soucieux d'annoter systématiquement les ouvrages qui passent entre leurs mains ? Qui songerait aujourd'hui à prendre le temps de collecter dans un cahier les passages les plus beaux ou les plus utiles d'un auteur qu'il découvre ? Ces pratiques existent encore sans aucun doute à l'état résiduel, mais elles sont, en général, complètement sorties des usages intellectuels.

Internet, de ce point de vue, marque peut-être un curieux retour de l'extrait dans la culture contemporaine, et hors du monde strictement savant ou intellectuel. L'internaute, en effet, a désormais la possibilité, et l'habitude, de consulter – à une vitesse inégalée – nombre d'extraits, de textes, bien sûr, mais aussi de morceaux de musique ou de films. Il permet à chacun de se constituer ses propres collections d'extraits et de les « partager » avec d'autres. C'était déjà ce que faisaient les hommes de lettres de l'Antiquité, mais dans le domaine strictement littéraire. Résurgence – plutôt que continuité – inattendue d'une pratique, qui amènerait naturellement à conclure que l'extrait, davantage qu'un phénomène culturel, hérité d'une histoire, est peut-être un invariant universel, lié à l'acte même de lire et de penser.

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier de l'université Paris-Sorbonne, de son École doctorale 1, de l'Institut universitaire de France, et du Labex RESMED. Réalisé dans le cadre du Labex RESMED de l'Idex SUPER, il a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-IDEX-0004-02.

« EXTRAIRE » DANS LA LITTÉRATURE ANTIQUE

Sébastien Morlet

Université Paris-Sorbonne, Institut universitaire de France, UMR 8167, Labex RESMED

La forme du florilège connut un succès particulier dans la littérature chrétienne, dès l'Antiquité¹. Dans un ouvrage récent et polémique, cette forme littéraire est présentée comme l'un des signes du « musellement de la voix libre » qui caractériserait, selon l'auteur, la fin de l'Antiquité, une époque de l'histoire qu'elle présente comme une période d'intolérance et d'obscurantisme, au cours de laquelle la réflexion critique, née en Grèce à la fin de l'époque archaïque, serait morte de sa belle mort à l'époque du triomphe du christianisme². Le florilège serait, selon cet angle, l'un des aspects de cet « effondrement de l'hellénisme », pour reprendre une expression d'A. Toynbee³, parce qu'il consacrerait la victoire de l'autorité sur la pensée libre, la substitution du « prêt à penser » à la pensée autonome, et la réduction du savoir à un stock limité de textes, inlassablement répétés, et sortis de tout contexte.

Il est vrai que les lettrés chrétiens de la fin de l'Antiquité utilisent sans cesse des florilèges. Dans le cadre des controverses théologiques, ils compilent les opinions des Pères⁴. Pour les besoins de l'exégèse du texte sacré, ils composent, à partir du VI^e siècle, des « chaînes », c'est-à-dire des anthologies de commentaires patristiques sur un texte donné. Mais cette pratique lettrée correspond-elle

- 1 Il suffit pour s'en convaincre de lire l'article « Florilegium » du *Reallexikon für Antike und Christentum*, 7, 1969, p. 1131-1160, dû à H. Chadwick. On pourra aussi consulter E. Mühlenberg et F. Brunhölzl, « Florilegien », *Theologische Realenzyklopädie*, XI, 1982, p. 215-221.
- 2 P. Athanassiadi, *Vers la pensée unique. La montée de l'intolérance dans l'Antiquité tardive*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 113. On pourra lire notre réaction à ce livre : « L'Antiquité tardive fut-elle une période d'obscurantisme ? À propos d'un ouvrage récent », *Adamantius*, 16, 2010, p. 413-421.
- 3 Voir le chapitre « Hellenism's Collapse » dans A. J. Toynbee, *Hellenism. The History of a Civilization*, London, Oxford University Press, 1960 (1959³), p. 225.
- 4 Les Modernes distinguent le florilège « dogmatique », qui concerne les questions théologiques, et le florilège « spirituel », qui relève de la morale et de la vie ascétique (cf. H.-M. Rochais, P. Delehay et M. Richard, « Florilèges spirituels », dans *Dictionnaire de spiritualité*, V, 1964, col. 435-512). Sur les florilèges dogmatiques : T. Schermann, *Die Geschichte der dogmatischen Florilegium vom 5./8. Jh.*, Leipzig, Hinrichs, 1904 ; M. Richard, « Note sur les florilèges dogmatiques du V^e et du VI^e siècle », dans *Actes du VI^e Congrès international d'études byzantines*, Paris, École des hautes études, t. I, 1950, p. 307-318 ; repris dans *Opera minora*, Turnhout/Louvain, Brepols, 1976, t. I.

vraiment à un « musellement de la pensée » ? Et s'agit-il vraiment d'une innovation chrétienne, sans rapport avec la tradition grecque ?

L'ÉPOQUE CLASSIQUE : DES DÉBUTS BALBUTIANTS

30 Dans la littérature classique, il est fréquent de trouver des citations de prosateurs ou de poètes. Mais ces citations ne dérivent pas forcément de recueils. Le premier texte à attester l'existence de recueils se trouve dans les *Lois* de Platon (livre VII, 811a). L'Athénien qui discute avec Clinias lui explique que, parmi les professeurs, certains entendent faire apprendre par cœur à leurs élèves des poètes entiers, tandis que « d'autres choisissent, dans tous les poètes, les passages marquants (κεφάλαια ἐκλέξαντες), rassemblent ces longs morceaux en un même recueil (εἰς ταὐτὸ συναγαγόντες), et nous enjoignent de les faire apprendre par cœur et fixer en mémoire par ceux de nos jeunes gens que nous voudrions rendre bons et sages à force d'expérience et d'érudition ». Ce témoignage est intéressant, parce qu'il atteste l'existence au IV^e siècle de florilèges poétiques constitués par certains professeurs (mais il n'est pas encore explicitement question de florilèges utilisés par les élèves) ; il montre aussi que d'autres professeurs préféraient enseigner les textes intégraux, et surtout, que dans l'un et l'autre cas, le but de l'enseignement était que les élèves *retiennent par cœur* ces textes. Dans le contexte culturel du IV^e siècle, la mémoire joue donc encore un rôle prépondérant.

À travers l'évocation du rhéteur Polos, le *Phèdre* de Platon atteste qu'on conseillait déjà aux orateurs de garnir leurs discours de citations (267c). Socrate lui-même cite et discute les poètes dans les dialogues de Platon (on pense notamment à la longue discussion sur un passage de Simonide dans le *Protagoras*⁵). Mais ces quelques textes ne supposent pas nécessairement l'existence de florilèges qui auraient circulé hors du cadre scolaire ou qui auraient été composés par des individus à des fins personnelles.

Au début du *Phèdre* (228b), Socrate imagine que son interlocuteur, charmé par le fameux discours de Lysias qu'il hésite à répéter, a peut être fini par lui arracher son discours des mains et par examiner (ἐπισκοπεῖν) les passages qu'il désirait le plus revoir (ἃ μάλιστα ἐπεθύμει). Il est bien question ici d'une lecture sélective : Phèdre est présenté comme revenant plusieurs fois sur ses passages favoris, mais cette lecture sélective ne vise, une fois encore, qu'à fixer des extraits dans la mémoire. Lorsqu'Aristophane fait dire à Euripide, dans *Les Grenouilles*, qu'il a introduit dans la tragédie une « décoction de fadaïses »

5 341e sq. Voir également *Phèdre* 270c (citation d'Hippocrate) ; *Cratyle* 402b-c (Héraclite, Hésiode, Homère, Orphée).

(v. 943), qu'il a « filtrées à partir de livres » (ἀπὸ βιβλίων ἀπηθῶν), il laisse entendre que son personnage a tissé son discours à partir d'une consultation directe de ses sources, et non à partir d'une collection d'extraits⁶.

Il existe cependant quelques attestations de recueils, hors du cadre strictement scolaire. Xénophon évoque par exemple Euthydème, qui aurait ramassé (συνειλεγμένον) « de nombreux ouvrages des poètes et des sophistes les plus illustres » (*Mémorables*, IV, 2, 1). Il reste difficile de savoir cependant si le verbe συλλέγω fait ici allusion à une collecte de morceaux choisis, et pas plutôt à celle des ouvrages eux-mêmes, comme semble l'indiquer le sens obvie du texte. En revanche, dans un autre passage (I, 6, 14), Socrate explique à Antiphon qu'il lit les grands hommes et que, s'il y trouve quelque chose de bon, il l'*extraite* (ἐκλεγόμεθα). Dans l'*À Démonicos*, Isocrate affirme, dans le même sens, que ceux qui veulent être éduqués doivent *collecter* (συλλέγειν) chez chaque auteur ce qu'il y a de meilleur. Peut-être désigne-t-il ici l'acte de composer un recueil⁷.

On considère parfois que le sophiste Hippias serait l'inventeur du premier recueil de citations connu⁸. Mais la Συναγωγή qu'on lui prête, si son titre rappelle le verbe συναγειν utilisé, on l'a vu par Platon, pour évoquer la collecte des extraits, est totalement perdue et il est impossible de savoir s'il s'agissait d'un recueil de citations et pas plutôt d'un recueil de considérations diverses⁹. S'il fallait identifier un prototype au genre littéraire du florilège, on évoquerait plus volontiers le discours *Sur l'échange* d'Isocrate dans lequel l'orateur, à travers le contexte fictif d'un procès en échange de biens, appuie la défense de sa vie et de sa pensée sur les citations de ses œuvres antérieures. Ce texte reste cependant particulier : il ne s'agit pas d'un florilège pur, puisque les citations sont entrecoupées de développements originaux, et Isocrate ne cite pas les autres, mais lui-même. Ce qui est intéressant, en revanche, c'est qu'Isocrate a conscience de composer une œuvre originale, une œuvre, dit-il, « qui n'était ni simple ni facile à faire » (§ 9), parce qu'elle réunit des propos de nature différente : des passages d'éloquence judiciaire, des passages portant sur la « philosophie », c'est-à-dire l'éducation isocratique, et par ailleurs, précise-t-il, « insérés dans le présent discours », de « nombreux passages écrits autrefois par moi ». L'originalité de ce discours, si l'on en croit l'orateur, viendrait de son

6 Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur d'autres textes, parfois cités pour attester l'existence d'extraits à l'époque classique, et qui, à l'analyse, ne se révèlent pas pertinents : Aristophane, *Les Grenouilles*, v. 151-153 ; Platon, *Ménéxène* 236b, *Phèdre* 278d-e, cités par D. Konstan, « Excerpting as a Reading Practice », dans G. Reydams-Schils (dir.), *Thinking Through Excerpts. Studies on Stobaeus*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 9-22, ici p. 11-12.

7 *À Démonicos*, 51-52.

8 C'est ce qu'écrit par exemple L. Brisson, dans M. Canto-Sperber (dir.), *Philosophie antique*, Paris, PUF, 1997, p. 95.

9 Fr. 4 Diels-Kranz (et M. Untersteiner, *Sofisti. Testimonianze e frammenti*, III, Firenze, La nuova Italia, 1954, p. 81-82).

caractère mêlé (μικτός), un mélange qui doit en partie aux extraits qui y sont insérés. Les justifications préalables d'Isocrate tendent donc à indiquer que cette façon de composer était inhabituelle à l'époque classique.

Dans la tradition médicale, les *Aphorismes* attribués à Hippocrate sont souvent considérés comme un recueil d'extraits¹⁰. En réalité, l'histoire du texte n'est pas très claire, et, à côté d'extraits possibles d'autres œuvres hippocratiques, il est probable que le ou les auteurs ont aussi forgé de nouvelles propositions¹¹.

32 Du côté philosophique, Diogène Laërce, au début du III^e siècle après J.-C., cite deux ouvrages d'Aristote qui portent le titre d'ἐκλογή : une ἐκλογή ἀνατομῶν, c'est-à-dire une sélection de dissections, et une ἐκλογή du *Timée* de Platon et des ouvrages d'Archytas (V, 25). Dans le premier titre, le mot signifie simplement « choix, sélection », il n'implique pas en lui-même une sélection d'extraits ; le second ouvrage, en revanche, devait être un recueil de citations. On trouve aussi dans les listes anciennes des ouvrages du Stagirite des recueils intitulés συναγωγή. Dans le catalogue que transmet Diogène Laërce figurent deux recueils portant ce titre : un recueil d'« arts » oratoires¹² et un recueil de l'art de Théodecte (V, 24). Le disciple d'Aristote, Théophraste, aurait composé, selon le même Diogène Laërce, au moins quatre συναγωγαί : un recueil des doctrines de Diogène (d'Apollonie ou de Sinope) ; un recueil des doctrines de Métrodore ; un recueil de problèmes ; et un recueil de discours (V, 43-48). Les recueils attribués à Aristote étaient-ils bien du Stagirite ? En l'absence des œuvres elles-mêmes, on ne peut en être tout à fait sûr, d'autant que les titres paraissent surtout caractéristiques des époques suivantes. Il semble en tout cas que le Lycée ait constitué un lieu important de gestation du genre « florilège », genre qui, par sa nature, convenait à l'esprit de recherche tel qu'on le concevait dans l'école d'Aristote, c'est-à-dire tourné vers la collection et le classement des opinions et des réalités.

Il est donc clair que la lecture sélective se met en place dès l'époque classique, mais ses modalités et son importance restent mal connues.

10 C'est ce qu'écrit D. Konstan, « Excerpting as a Reading Practice », art. cit., p. 14.

11 Cf. C. Magdelaine, *Histoire du texte et édition critique, traduite et commentée, des Aphorismes d'Hippocrate*, Thèse dir. J. Jouanna, Université Paris IV, 1994, 3 vol., I, p. 23. Pour le problème posé par les passages parallèles dans le corpus hippocratique, voir F. Bourbon, « Extraire, construire, innover. À propos des sections gynécologiques dans les traités hippocratiques », *Galenos*, 6, 2012, p. 11-23.

12 Diogène Laërce évoque deux livres. Cicéron parle d'un ouvrage, peut-être le même, dans lequel le Stagirite avait réuni les arts oratoires (*De oratore*, II, 38 ; *De inventione*, II, 2).

L'époque hellénistique est marquée, en revanche, par un développement important de cette pratique, qui paraît encore s'accroître sous le Haut Empire, et dont témoignent avant tout l'apparition et la multiplication d'œuvres qui se donnent pour des recueils d'extraits. Notre mot *anthologie* est très tardif, puisque les premiers emplois se trouvent chez Lucien (*Reviviscentes*, 6 : ἀνθολογία¹³) et chez Clément d'Alexandrie (*Protreptique*, II, 17, 1), deux auteurs qui composent à la fin du I^{er} siècle¹⁴. Le mot *florilegium*, qui en est l'équivalent latin, apparaît pour la première fois vers la même période, chez Fronton¹⁵. Au cours de l'époque hellénistique, puis romaine, on compose plusieurs ouvrages intitulés ἐκλογή ou ἐκλογαί, le point commun de ces ouvrages étant qu'ils sont en général composés par des grammairiens ou des rhéteurs. Si aucun de ces ouvrages n'a survécu, on connaît cependant un certain nombre de titres :

- Les Ἐκλογαὶ ἱστοριῶν et les (ἐκλογαὶ) περὶ τῆς πρὸς φίλους ὀμιλίας d'Agatharchide, un grammairien du I^{er} siècle av. J.-C. (cf. Photius, cod. 213) ;
- Ἐκλογή λέξεων κατὰ στοιχεῖον de Caecilius, un « rhéteur » ou un « sophiste » (*Souda* K 1165).
- Ἐκλογή ὀνομάτων ἐκ τῶν Δημοσθένους βιβλίων et Ἐκλογή ἐκ τῶν Θεουκιδίδου, Ἰσαίου, Ἰσοκράτους καὶ Θρασυμάχου τοῦ ῥήτορος καὶ τῶν ἄλλων ῥητόρων de Julius Vestinus, un « sophiste » du I^{er} siècle ap. J.-C. (*Souda* O 835) ;
- À l'époque de Constantin, Sopatros d'Apamée, selon Photius, cod. 161, composa des Ἐκλογαὶ διάφοροι en douze livres. À la lecture de la notice du patriarche, on comprend que l'ouvrage était constitué d'extraits hétéroclites sur des questions de philosophie, d'histoire, de religion et de mythologie. L'auteur, d'après Photius, avait cherché à faire une œuvre utile à la pratique et à l'enseignement de l'éloquence. L'ouvrage était partiellement emprunté à un recueil antérieur d'extraits, dont Photius dit qu'il ne donnait pas les références, et à une Θαυμάτων συναγωγή.

D'après le catalogue de Lamprias (n° 50), Plutarque aurait composé une Ἐκλογή φιλοσόφων, βιβλία β'. Cet ouvrage ne peut pas s'identifier aux *Placita* du Pseudo-Plutarque, qui comportaient cinq livres.

13 Le mot a encore son sens étymologique de « bouquet » et désigne métaphoriquement des collections constituées d'extraits philosophiques.

14 Vettius Valens est l'auteur, au II^e siècle, d'un écrit portant le titre d'Ἀνθολογία (éd. D. Pingree, Leipzig, 1986).

15 *Principia historiae : epistula Frontonis*, § 3, p. 203. 4 van den Hout.

Ajoutons que le *Panathénaïque* d'Aelius Aristide (II^e s. ap. J.-C.), conservé, est considéré par Photius (cod. 246) comme une ἐκλογή de locutions, de mots, de périodes et de pensées « agencées en vue de l'ingéniosité et de la beauté ».

On voit que le mot ἐκλογή ne désigne pas toujours dans ces titres une collection d'*extraits*. Il peut s'agir d'un recueil de mots ou d'expressions. Les seuls recueils qui intéressent l'histoire des extraits sont ceux d'Agatharclide, peut-être le second recueil de Julius Vestinus, celui de Plutarque et celui de Sopatros.

Un autre titre possible pour désigner les recueils était συναγωγή. Apparemment attesté dès l'époque d'Aristote (voir *supra*), le genre de la συναγωγή se développe aux époques hellénistique et romaine dans des domaines aussi variés que ceux de la grammaire, de l'éloquence, de l'histoire, de la géographie ou des sciences naturelles. Voici quelques titres attestés par Photius et la *Souda*:

34

– Philochore, « devin » et « hiéroscope » d'Athènes entre la fin du IV^e siècle et le III^e siècle (*Souda* Φ 441) : Συναγωγή ἡρωίδων ἤτοι Πυθαγορείων γυναικῶν.

– Istros de Cyrène, III^e siècle avant J.-C. (*Souda*, E 2053) : συναγωγή τῶν Ἀτθίδων.

Connu également sous le nom d'Ister. Voir également *Souda*, O 275.

– Nicandre de Colophon, « grammairien », « poète » et « médecin » des III^e-II^e siècles av. J.-C. (*Souda* Ν 374) : Ἰάσεων συναγωγή.

– Agatharchide, « grammairien de Cnide » au II^e siècle av. J.-C. (Photius, cod. 213) : ἐπιτομή τῶν συγγεγραφότων περὶ συναγωγῆς θαυμασιῶν ἀνέμων.

– Alexandre de Myndos (I^{er} siècle av. J.-C.) (Photius, cod. 188) : Θαυμασιῶν συναγωγή.

– Nicolas de Damas (I^{er} siècle av. J.-C.) (Photius, cod. 189) : παραδόξων ἐθῶν συναγωγή.

– Valerius Harpocraton, « rhéteur » d'Alexandrie au I^{er}/II^e siècle ap. J.-C. (*Souda*, A 4015) : Ἀνθηρῶν συναγωγή.

La *Souda* mentionne aussi des Λέξεις τῶν δέκα ῥητόρων, conservées. Il s'agit non pas d'un florilège des orateurs, mais d'un *onomasticon* donnant le sens des mots difficiles.

– Phlégon de Tralles, affranchi d'Hadrien (Photius, cod. 97) : Ὀλυμπιονικῶν καὶ χρονικῶν συναγωγή.

– Valerius Polion, « philosophe » d'Alexandrie à l'époque d'Hadrien (*Souda*, Π 1 ; Π 2166) : Ἀττικῶν λέξεων συναγωγή κατὰ στοιχείων.

– Phrynicos l'Arabe, « sophiste » de Bithynie aux époques de Marc-Aurèle et de Commode (*Souda* Φ 764) : Τιθεμένων συναγωγή.

Photius n'évoque que sa *Préparation sophistique*, qu'il présente comme une συναγωγή de mots et d'expressions, rangés dans l'ordre alphabétique, sur le modèle du lexique d'Helladius.

- Polydeukes, « sophiste » de Naucratis, à l'époque de Commode (*Souda*, Π 1951) : Συναγωγή τῶν διαφόρων κατὰ τοῦ αὐτοῦ λεγομένων.
- Telephos, « grammarien » de Pergame au II^e siècle ap. J.-C. (*Souda*, T 495) : Συναγωγή ἐπιθέτων εἰς τὸ αὐτὸ πρᾶγμα ἄρμοζόντων πρὸς ἔτοιμον εὐπορίαν φράσεως βιβλία ι'.
- Boethos (Photius, cod. 154) : λέξεων πλατονικῶν συναγωγή.

Photius affirme qu'un ouvrage semblable, moins utile, avait été composé par un certain Timée. Boethos est peut-être le Boethos que réfute Porphyre. On le situerait donc au III^e siècle après J.-C.

- Kelsinos de Castabala, « philosophe » (*Souda* Κ 1305) : Συναγωγή δογμάτων πασῆς αἰρέσεως φιλοσόφου.
- Numénios, « rhéteur » (*Souda*, Ν 518) : Χρειῶν συναγωγή.

D'après le catalogue de Lamprias, Plutarque aurait composé une χρησιμῶν συναγωγή (n° 171). Porphyre, au III^e siècle, présente sa *Philosophie tirée des oracles* comme une συναγωγή¹⁶.

Les recueils pouvaient porter des titres plus fleuris, comme l'attestent Pline l'Ancien (mort en 79), Aulu-Gelle (II^e s.) et Clément d'Alexandrie, qui évoquent ceux de *Muses*, *Silves*, *Manteau*, *Corne d'abondance*, *Rayons de miel*, *Prairies*, *En lisant*, *Lectures antiques*, *Florilège* (ἀνθηροί ou ἀνθηρά), *Lampes*, *Tapis* (« Stromates »), *Encyclopédie*, *Hélicon*, *Problèmes*, *Poignard* ou plutôt *Manuel* (ἐγχειρίδιον), *Mémoires*, *Réalités*, *Hors-d'œuvre*, *Leçons*, *Histoire naturelle*, *Histoire universelle*, *Pré* ou *Prairie*, le *Vergier*, *Lieux communs*, *Conjectures*, *Lettres morales*, *Questions épistolaires*, *Questions mélangées*, *Violettes*, *Pandectes*, *Tablette*, *Impromptu*, *Bibliothèque*, *Antiquités*, *Exemples*, *Traité*, *Propos de veillée*¹⁷. Beaucoup de ces titres ne sont pour nous que des noms, car la plupart des œuvres qui les portaient ont disparu. On possède tout de même les *Silves* de Stace, les *Florides* d'Apulée, les *Stromates* du Pseudo-Plutarque, le *Manuel* d'Épictète, les *Histoires naturelles* de Pline, les *Questions* de Sénèque (les *Questions naturelles*), la *Bibliothèque* d'Apollodore, et celle de Diodore de Sicile ; les *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse. Il faut y ajouter les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle.

¹⁶ *Philosophie tirée des oracles*, p. 110. 1 Wolff.

¹⁷ Voir Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Pr., 24-25 ; Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, Pr., 6-9 ; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 1, 2, 1.

Le genre du banquet, tel qu'il est utilisé au III^e siècle par Athénée puis par Macrobe, relève lui aussi d'un genre littéraire voisin.

On a parfois voulu ranger tous ces titres dans la catégorie générique du recueil de « mélanges » – désignation moderne, à laquelle ne correspond aucun terme antique. Or les titres fournis par Pline, Aulu-Gelle et Clément d'Alexandrie désignent des ouvrages assez différents sur le plan littéraire. Tous ces recueils n'étaient pas des recueils de citations, et il n'est même pas sûr qu'ils aient toujours été dérivés d'autres ouvrages. Certains titres comme *Encyclopédie*, *Problèmes*, ou *Questions* supposent avant tout des recueils de considérations; d'autres, inversement, se donnent davantage pour des recueils de notes de lecture: *En lisant*, *Lectures antiques*, *Bibliothèque* et même *Florilège*.

36

Mais cette distinction formelle est elle-même problématique, et sans doute illusoire. Si l'*Histoire naturelle* de Pline est avant tout une somme de connaissances, son auteur ne cache pas qu'elle est aussi dérivée de ses lectures, et en ce sens, même si l'œuvre ne comporte aucune citation au sens propre, elle constitue bien pourtant un recueil d'extraits: Pline affirme avoir compilé 20 000 faits dignes d'attention, tirés de la lecture de 2 000 volumes, provenant de 100 auteurs différents¹⁸; après le sommaire qui introduit chaque livre de son *Histoire*, il énumère ses sources, en distinguant les grecques et les latines. Inversement, dans la seconde catégorie, celle des ouvrages qui se présentent explicitement comme des notes de lectures, on ne trouvait pas systématiquement de citations, ni même de références à d'autres auteurs. Dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, les citations au sens propre voisinent avec des résumés de lecture et des considérations plus personnelles. Et dans la *Bibliothèque* de Diodore, dont pratiquement seul le titre et un passage de la préface laissent deviner qu'elle est dérivée d'autres ouvrages¹⁹, on trouve surtout des propos rapportés au style indirect. Inversement, au début des *Antiquités romaines*, Denys d'Halicarnasse ne cache pas qu'il s'est servi d'autres ouvrages, dont il a glané, dit-il (ἀναλεξάμενος), un certain nombre de renseignements qui ont complété ce qu'il a appris par ailleurs de la part d'hommes très cultivés²⁰.

La conclusion qui s'impose est donc que l'extrait est beaucoup moins un genre précis qu'une *pratique* extrêmement répandue, toute œuvre encyclopédique pouvant, à partir de l'époque hellénistique, être en fait un recueil d'extraits, plus ou moins remaniés, plus ou moins retravaillés, plus ou moins associés à des considérations plus personnelles. Les conditions de la production intellectuelle ont changé depuis l'époque classique. Avec la multiplication des

18 Pr., 17.

19 1, 3, 8.

20 *Antiquités romaines*, 1, 7, 3.

livres et des connaissances, les lettrés ne peuvent plus se permettre, dirions-nous aujourd'hui, d'ignorer la bibliographie. Et même si le contact direct avec l'objet étudié ne disparaît pas complètement, la matière première du savant devient de plus en plus une matière textuelle. Elle suppose même, le plus souvent, l'utilisation d'un recueil d'extraits constitué préalablement et dont il ne reste, dans l'ouvrage littéraire, qu'un reflet plus ou moins net selon le degré d'élaboration de celui-ci.

L'organisation concrète du travail varie d'un auteur à l'autre. Pline laisse imaginer que son projet littéraire était premier, et qu'il a présidé à un dépouillement systématique et spécifique des sources²¹. Aulu-Gelle, au contraire, explique qu'il s'est contenté d'utiliser d'anciennes notes (*annotationes*), prises au gré du hasard des lectures, et disposées sans ordre²². Mais là où l'ambition littéraire de Macrobe le pousse à ordonner ces notes et à les disposer d'une façon cohérente, Aulu-Gelle, lui, leur conserve leur désordre initial, tout en précisant qu'à la différence des Grecs qui accumulent tous les renseignements qu'ils glanent, il a effectué une sélection, et n'a retenu de ses lectures que ce qui pouvait être utile au lecteur²³.

On reconnaît dans ces affirmations les deux étapes constitutives de la composition d'une œuvre antique : l'ὑπόμνημα, c'est-à-dire le brouillon préalable, plus ou moins ordonné, plus ou moins déjà travaillé, et le σύγγραμμα, l'œuvre littéraire finie, qui suppose nécessairement un ordre, une élaboration²⁴. L'ὑπόμνημα pouvait être, dans certains cas, un recueil d'extraits (Clément d'Alexandrie associera les deux notions dans le titre de ses *Stromates de notes gnostiques sur la vraie philosophie*; et Aulu-Gelle laisse entendre qu'il a travaillé directement à partir de ses notes)²⁵; mais l'ὑπόμνημα pouvait avoir été lui-même déjà constitué à partir d'un recueil d'extraits²⁶. Cela ne signifie pas que l'étape du recueil soit devenue nécessaire : Lucien, lorsqu'il décrit l'ὑπόμνημα, ne parle pas explicitement d'extraits; et Denys d'Halicarnasse, pour expliquer qu'il s'est inspiré d'autres auteurs, utilise le verbe ἀναλέγεσθαι, glâner, et non

21 *Histoires naturelles*, Praef., 17.

22 Aulu-Gelle, Praef., 12.

23 Praef., 11-12.

24 Voir Lucien, *Comment il faut écrire l'histoire*, 47, qui évoque ces deux étapes, et qui caractérise la première comme celle de l'*hypomnèma*.

25 Sur les *hypomnèmata* comme recueil d'extraits préalable à la composition de l'œuvre, voir T. Dorandi, *Le Stylet et la tablette. Dans le secret des auteurs antiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2000, p. 27.

26 C'est le sens qu'a *commentarii* dans le texte célèbre d'Aulu-Gelle, selon T. Dorandi, *ibid.*, p. 40-41 : il désignerait les textes que l'auteur aurait rédigés à partir de ses extraits (§ 4). Voir, du même auteur, p. 77 sq. (l'*hypomnèma* est, au sens large, le brouillon préalable).

ἐκλέγεσθαι, extraire. Il paraît donc impossible de savoir comment cet auteur a travaillé précisément²⁷.

Le cas d'Aulu-Gelle montre que dans certains cas, on pouvait se contenter de reprendre de vieilles notes, prises au gré des lectures, et sans intention, au moins au départ, de les reprendre pour composer une nouvelle œuvre. Ce témoignage et celui de Pline sont intéressants : ils montrent que les lettrés de l'époque impériale avaient pris l'habitude de ne jamais lire sans prendre de notes, et que ces notes prenaient la forme d'extraits. D'autres textes témoignent, à la même période, de l'existence de ces anthologies personnelles qui n'étaient pas destinées à la publication. Suétone, évoquant les lectures de l'empereur Auguste, mentionne ainsi son habitude de copier des extraits :

38

Ce qu'il recherchait avant tout dans ses lectures grecques et latines, c'étaient des préceptes et des exemples utiles à suivre dans la vie publique ou privée ; il les copiait mot pour mot et très souvent faisait parvenir sous cette forme soit aux gens de sa maison, soit aux chefs d'armées ou de provinces, soit aux magistrats de Rome, les avertissements dont chacun avait besoin²⁸.

Vers la fin du I^{er} siècle, Marc-Aurèle témoigne lui aussi de ses habitudes de lecture :

Ne vagabonde plus. Tu n'es plus destiné à relire tes notes (ὑπομνημάτια), ni les histoires anciennes des Romains et des Grecs, ni les extraits (ἐκλογάς) de traités que tu réservais pour tes vieux jours²⁹.

Mais le témoignage le plus célèbre est celui de Pline le Jeune, à propos des habitudes de son oncle :

Souvent, après son repas, qui dans la journée était léger et simple à la manière antique, en été, il profitait de quelques loisirs pour s'étendre au soleil ; on lui lisait un écrit, il l'annotait et en extrayait des passages. Car de toute lecture, il tirait des extraits. Il affirmait même qu'il n'est pas de livre si mauvais qui ne puisse être utile par quelque endroit [...].

Telle est l'application qui lui a permis d'achever tous les ouvrages que vous savez et de me laisser cent soixante recueils d'extraits couverts *recto verso* d'une écriture serrée, circonstance qui en augmente le nombre. Il disait lui-même que lors de

²⁷ Dorandi donne à *analegesthai* le même sens qu'*eklegesthai*, dans deux autres textes (Plutarque, *De la tranquillité de l'âme*, 464F-465A et le résumé de Photius [cod. 175] des *Mélanges de notes d'histoire* de Pamphilé [I^{er} siècle ap. J.-C.]).

²⁸ Auguste, 89.

²⁹ III, 14, 1. Autres témoignages sur la prise de note sous forme d'extraits : Cicéron, *De inventione*, II, 4 ; Plutarque, *Sur le contrôle de la colère*, 457de.

sa procuratèle d'Espagne, il n'aurait tenu qu'à lui de les vendre à Larcus Licinus pour quatre cent mille sesterces, et ils étaient alors moins volumineux³⁰.

Pline évoque trois activités : on lit le livre à son oncle (*liber legebatur*), celui-ci l'annote (*adnotabat*), puis fait des extraits (*excerpebatque*). Ce texte a donné lieu à plusieurs essais d'interprétation – l'étape la plus difficile à saisir étant l'étape de l'« annotation », intermédiaire entre la lecture et la composition des extraits. Locher et Rottländer ont ainsi avancé l'hypothèse intéressante selon laquelle Pline avait annoté ses sources à l'aide de mots-clefs. Ces derniers auraient constitué les têtes de chapitre sous lesquels étaient rangés ensuite, dans le recueil d'extraits, tous les textes relatifs à un même thème³¹. Valérie Naas a repris cette hypothèse, en supposant que les passages annotés avait été dans un second temps reportés dans des « fiches » de papyrus, de bois ou de parchemins (c'est-à-dire, dans la terminologie de T. Dorandi, des *pugillares*), ces fiches étant ensuite ordonnées pour former un « fichier »³².

La prise de note aurait été le fait de Pline lui-même ou, plus probablement, d'un *notarius*³³. T. Dorandi s'est rangé à cette interprétation, en précisant que, selon lui, les recueils d'extraits sont à identifier aux *commentarii* écrits *recto verso*, évoqués par le même Pline³⁴.

Le modèle plinien suppose qu'à la phase d'excerptation succédait ensuite une phase de classement *thématique* des passages d'abord annotés ; l'annotation était donc faite pour permettre et faciliter ce classement. L'hypothèse d'une annotation par mots-clefs est particulièrement intéressante et pourrait être étayée par la façon dont les chrétiens, dès l'époque de Pline, paraissent lire et excerpter la Bible (*cf. infra*).

Dans l'Antiquité, il existe un autre modèle : celui du classement « sans ordre », qui suit le déroulé des lectures. Ce modèle est documenté notamment par Aulu-Gelle³⁵ et par ce que Photius rapporte de l'ouvrage de Pamphilé, *Mélanges de notes d'histoire*³⁶. L'œuvre finie pouvait conserver l'absence d'ordre initial, propre à ce type de recueil d'extraits (c'est le cas d'Aulu-Gelle et de Pamphilé).

30 Lettres, III, 5, 10-17 (tr. A.-M. Guillemin modifiée).

31 « Überlegungen zur Entstehungsgeschichte der Naturalis Historia des älteren Plinius und die Schrifttäfelchen von Vindolanda », dans *Festgabe H. Vetters*, Wien, Holzhausens, 1985, p. 140-147.

32 « Réflexions sur la méthode de travail de Pline l'Ancien », *Revue de philologie*, 70, 1996, p. 305-332, ici p. 322-328.

33 *Ibid.*, p. 321.

34 *Le Stylet et la tablette*, *op. cit.*, p. 38.

35 § 2.

36 Cod. 175. Voir, sur les deux textes, T. Dorandi, *Le Stylet et la tablette*, *op. cit.*, p. 39-42.

Nous avons la chance de conserver un recueil d'extraits tirés de sources multiples : le papyrus d'Herculanum 1021, identifié par T. Dorandi comme le recueil d'extraits ou même le brouillon préalable à la composition de l'*Histoire de l'Académie* du philosophe Philodème (1^{er} siècle av. J.-C.)³⁷.

Les *excerpta* privés avaient une place particulière dans les correspondances. Lucilius demande déjà à Sénèque de lui envoyer des *excerpta* stoïciens³⁸. Marc-Aurèle demande régulièrement à Fronton de lui envoyer des lectures sous forme d'extraits :

Envoie-moi, pour mes lectures, ce que tu jugeras de plus éloquent de toi ou de Caton, de Cicéron, de Sallustius, de Gracchus, ou de quelque poète, car j'ai besoin de repos et surtout de repos de ce genre ; que cette lecture adoucisse le poids de mes fatigues et me les fasse oublier. Ou bien envoie-moi aussi quelques extraits de Lucrèce ou d'Ennius, élégants, harmonieux, ou toute autre œuvre de génie qui soient comme le cachet de l'homme³⁹.

40

Je ne suis pas si ingrat que je ne sente tout ce que tu as fait pour moi, lorsque tu m'as laissé voir tes extraits, et lorsque tu ne cesses chaque jour de me mettre dans le vrai chemin, et de m'ouvrir les yeux, comme dit le vulgaire⁴⁰.

De son côté, Fronton envoie ses propres *excerpta* à l'empereur :

Je me suis fait pendant ces jours des extraits de soixante livres, en cinq tomes. Soixante ! Mais quand tu liras parmi tout cela du Novius, des Atellanes, de petits discours de Scipion, ce nombre t'effraiera moins⁴¹.

À l'empereur Antonin, il écrit :

Je me souviens d'avoir extrait des lettres de Cicéron seulement les passages qui renferment quelque dissertation sur l'éloquence ou la philosophie ou la république. De plus quand une expression m'a semblé élégante ou remarquable, je l'ai extraite. Les extraits que j'ai sous la main à mon usage, je te les ai envoyés. Tu feras transcrire, si tu le crois utile, ces trois livres, deux à Brutus, un à Axius, et tu me les renverras, car je n'ai point fait de copies de ces extraits⁴².

Certains témoignages fournissent d'autres pistes pour comprendre comment s'effectuait le passage de la note de lecture à la composition originale. Flavius

37 *Filodemo. Storia dei filosofi. Platone e l'Academia (PHerc. 1021 e 164)*, Napoli, Bibliopolis, 1991.

38 Lettre 33, 7.

39 Correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton, IV, 1, 3 (tr. A. Cassan).

40 III, 19, 2.

41 III, 5, 102.

42 À Antonin, lettre 5 (tr. A. Cassan).

Josèphe, dans le *Contre Apion* (I, 183), présente le témoignage d'Hécatée (en fait, le Pseudo-Hécatée), dont il veut, dit-il, « parcourir κεφαλαιωδῶς quelques-uns des propos ». Le terme κεφαλαιωδῶς n'est sûrement pas bien rendu par le mot *sommairement* (au alors au sens étymologique du terme *sommaire*). On le rendrait sans doute mieux par « en ne retenant que les points *capitaux* », ou même « *kephalaion* par *kephalaion* » le terme *kephalaion* désignant d'abord des « sommaires », puis les chapitres correspondant à ces sommaires. Or Josèphe propose ensuite un petit florilège tiré du Pseudo-Hécatée, chaque citation étant introduite par un bref sommaire (autrement dit, un κεφάλαιον). Une hypothèse raisonnable consiste donc à supposer que ces sommaires reproduisent, sous une forme à peine remaniée, ce qui a pu constituer à l'origine des annotations marginales : πῶς ἔχομεν πρὸς τοὺς νόμους (§ 190), ὅτι καὶ τὴν πόλιν αὐτὴν τὰ Ἱεροσόλυμα καλλίστην τε καὶ μεγίστην ἐκ παλαιοτάτου κατοικοῦμεν καὶ περὶ πλήθους ἀνδρῶν καὶ περὶ τῆς τοῦ νεῦ κατασκευῆς (§ 196), ὅτι καὶ Ἀλεξάνδρῳ τῷ βασιλεῖ συνεστρατεύσαντο (§ 200). On retrouve de fait, dans ces sommaires, les mots qui introduisent généralement les κεφάλαια (πῶς, ὅτι). On est donc amené à reconstituer le processus suivant :

- 1) Josèphe a signalé dans la marge de son manuscrit du Pseudo-Hécatée des annotations sous forme de κεφάλαια ;
- 2) il a probablement, dans une étape intermédiaire, rassemblé ces passages dans un recueil personnel, chaque passage étant rangé sous son κεφάλαιον (ce dernier passant alors du statut de note de lecture à celui d'intitulé de chapitre) ;
- 3) il a utilisé ce recueil pour rédiger le *Contre Apion*, en brochant librement autour des énoncés des κεφάλαια.

Ce processus est sans doute à l'œuvre dans de nombreuses compositions qui, à la différence du *Contre Apion*, ne montrent plus leurs coutures. Cette hypothèse pourrait être vérifiée si l'on prenait la peine, à partir de quelques auteurs, de vérifier s'il est possible, ici ou là, de découvrir (de « dé-couvrir »), sous le texte, la trace d'une annotation primitive.

Parallèlement au développement du genre littéraire des extraits ou des collections personnelles d'extraits, les papyrus attestent, dès le III^e siècle avant J.-C., l'existence de cahiers d'écoliers qui prennent la forme de recueils de citations. L'existence de ces recueils s'explique par l'importance reconnue, dès l'époque classique, on l'a vu, aux sentences poétiques (les γνῶμαι) dans la pédagogie antique. Cette importance des sentences dans la formation intellectuelle explique également le développement d'une littérature d'extraits dans la tradition philosophique, épicurienne et stoïcienne. Elle explique la diffusion, dès l'époque hellénistique, de collections de maximes extraites des

œuvres d'Épicure (dont les *Maximes capitales*), mais aussi l'usage stoïcien des citations des poètes ou des pères fondateurs, notamment Zénon et Chrysippe, la sentence ayant, dans l'esprit des stoïciens, par son caractère ramassé, une façon particulièrement frappante de manifester la vérité, une vérité que le philosophe est invité à se remémorer constamment, sur le mode de l'exercice spirituel. À Lucilius qui lui demande des *excerpta*, Sénèque répond cependant que, chez Épicure, il faut tout lire et ne pas se contenter d'extraits⁴³.

On se demande toujours s'il a existé des florilèges platoniciens. Ce qui est certain, c'est qu'il existe un corpus d'extraits, plus ou moins fidèles au texte original de Platon, qui circulent dans les écoles platoniciennes de l'époque hellénistique et impériale, et dont on trouve des traces dans les manuels, celui d'Alcinoos par exemple.

42

Plutarque fait état par ailleurs d'une pratique polémique qu'il condamne, et qui caractérise celui qui réfuterait des livres en en extrayant des morceaux, détachés de leur contexte (φωνὰς ἀλλαχόθεν ἄλλας ἀποσπῶντα καὶ ῥήμασιν ἄνευ πραγμάτων ἐπιτιθέμενον : « en extrayant des passages d'un côté puis de l'autre, et en s'en prenant aux mots sans se soucier du fond⁴⁴ »). Cette pratique polémique caractérise toute l'époque impériale : on en retrouvera une application notable du côté chrétien. L'extraction, dans le texte de Plutarque, n'apparaît plus comme un geste lettré signalant le philologue ou le polymathe, mais au contraire comme un acte malhonnête qui suppose une intention de tromper. Plutarque lui-même pratique la même méthode dans le traité *Sur les contradictions des stoïciens*, qui contient 70 citations de Chrysippe. Ces citations visent à mettre les stoïciens en contradiction avec eux-mêmes. H. F. Cherniss a pensé que Plutarque avait pu utiliser un recueil de notes personnelles (ὑπομνήματα), celui qu'il évoque lui-même dans le traité *Sur la tranquillité de l'âme* 464 F 3-4⁴⁵. Cependant ce recueil ne portait apparemment que sur le thème de la tranquillité de l'âme. Le catalogue de Lamprias fait allusion à un recueil plus général qui pourrait être la source des deux traités *Sur les contradictions des stoïciens*, et *Sur les contradictions des épicuriens* (n° 148 : στωικῶν καὶ ἐπικουρείων ἐκλογαί καὶ ἔλεγχοι).

43 Lettre 33.

44 *Non posse suaviter uiui secundum Epicurum* 1086d. On a là, apparemment, le seul emploi de ἀποσπῶ chez Plutarque pour désigner l'extraction littéraire. Le terme, cependant, garde très certainement, même dans ce contexte, son sens premier de « détacher ».

45 Le passage dit : « j'ai donc rassemblé des notes que j'avais prises pour mon usage personnel (ἐμαυτῶ) sur la tranquillité de l'âme » (cf. H. F. Cherniss [éd.], *Plutarch's Moralia*, Cambridge (Mass.)/London, Harvard University Press/Heinemann, 1976, t. XIII, p. 399-400).

Le christianisme naît, on le voit, à une époque où la pratique de la lecture sélective est devenue importante dans les habitudes des lettrés. Il n'est donc pas étonnant que les chrétiens l'aient eux aussi adoptée. Les lecteurs chrétiens ont des habitudes de lectures analogues à celles de leurs homologues grecs ou juifs hellénisés : ils prennent des notes en lisant, constituent des recueils d'*excerpta* et peuvent à l'occasion les envoyer à leurs amis. Cependant, la pratique chrétienne de l'extrait présente quelques traits particuliers qui tiennent cette fois aux spécificités de cette religion, et plus précisément au poids de l'héritage biblique et juif dans un premier temps, puis, par la suite, aux nécessités de la controverse avec les païens et avec l'hétérodoxie.

L'élément essentiel de la foi chrétienne réside en principe dans la reconnaissance de la messianité de Jésus⁴⁶. La lecture chrétienne de la Bible, au moins dans un premier temps, se concentre donc uniquement sur les passages censés annoncer le Christ, et avoir été accomplis par Jésus. Ces passages scripturaires, appelés parfois μαρτυρίαί en grec, *testimonia* en latin, ont donné lieu à des recueils dont l'exemple le plus ancien est fourni par l'*Ad Quirinum* de Cyprien de Carthage (III^e s.)⁴⁷. Les passages prophétiques étaient classés par rubriques (« Que le Christ est Dieu », « Qu'il naîtrait à Bethléem », « Qu'il naîtrait d'une vierge », etc.). Certains *testimonia*, les plus primitifs, étaient même regroupés par mots-clefs, selon la méthode dont on a pu faire l'hypothèse à propos des notes de Pline (voir *supra*), comme « pierre » ou « bois », l'un évoquant indirectement le Christ et l'autre la Crucifixion. Selon cette méthode, tous les passages vétérotestamentaire qui contenaient ces mots pouvaient *a priori* être considérés comme des annonces mystiques du Christ.

On se demande souvent si de telles collections ont existé avant Cyprien. J. Rendel Harris, au tout début du xx^e siècle, avait imaginé qu'il avait existé un livre des *testimonia*, antérieur aux évangiles, qui aurait été à l'origine de toute la tradition testimoniale postérieure⁴⁸. Dans le souci de réagir à cette hypothèse très hasardeuse, la critique a émis des réserves importantes sur l'existence de ces collections avant Cyprien⁴⁹. Ce qui est sûr, c'est que l'existence des *testimonia* est avérée à date très ancienne, puisqu'on trouve de tels passages dans les épîtres pauliniennes et dans les évangiles.

46 On exclut ici le marcionisme et les courants gnostiques, dont il ne sera pas question dans cette étude.

47 Éd. R. Weber, CCL 3, Turnhout, 1972.

48 *Testimonies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1916-1920, 2 vol.

49 J.-P. Audet, « L'hypothèse des *Testimonia*. Remarques autour d'un livre récent », *Revue biblique*, 70, 1963, p. 381-405.

L'une des visées essentielles des évangiles réside justement dans la démonstration prophétique : Jésus a accompli les Écritures. L'évangile de Luc fait remonter ce type de démonstration à Jésus lui-même. Se rendant à la Synagogue, il ouvre le rouleau d'Isaïe et conclut sa lecture d'un passage (Is LXI, 1-2 ; LVIII, 6) par ces mots : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture. » (Lc IV, 21.) La nécessité d'avoir ces passages constamment à disposition s'explique non seulement par les nécessités de l'instruction, mais aussi par le souci de démontrer aux incrédules que Jésus avait accompli les prophéties. Dans les Actes des apôtres (XIII, 33 ; XVII, 2-3), on voit ainsi Paul prêcher à plusieurs reprises la résurrection « à partir des Écritures » (ἀπὸ τῶν γραφῶν).

44

Avant même l'époque de Cyprien, les *testimonia* sont donc déjà omniprésents dans la première littérature chrétienne : on les retrouve notamment dans l'*Épître de Barnabé* et dans l'œuvre de Justin. Ces *testimonia* présentent déjà tous les traits qu'ils auront après Cyprien, et de ce fait, Cyprien ne marque pas une césure : les passages sont cités dans les mêmes dossiers thématiques, ils présentent parfois des fautes d'attribution ou des variantes caractéristiques, ce qui prouve qu'il existe déjà une tradition testimoniale bien établie.

L'existence des recueils de *testimonia* avant Cyprien est donc tout à fait possible, et elle est même hautement probable. Si l'on refuse cette hypothèse, on est obligé ou bien de supposer que les *testimonia* ont transité par d'autres types de sources (P. Prigent pensait que l'une de ces sources pouvait être le traité perdu de Justin contre toutes les hérésies⁵⁰, P. Nautin évoquait plutôt, de façon totalement hypothétique d'ailleurs, la *Controverse de Jason et Papiscus*, un dialogue antijuif perdu⁵¹), ou bien que ces *testimonia* ont dans un premier temps circulé exclusivement de façon orale, ce qui, au vu des parallèles très précis que présentent déjà les œuvres des I^{er} et II^e siècles, ne paraît guère convaincant.

Pour démontrer l'existence des florilèges avant Cyprien, on évoque parfois la présence d'anthologies bibliques à Qumrân. On dispose de fait de deux textes, découverts dans la grotte 4 du site de Qumrân, qui se rapprochent du genre du florilège : 4Q *Florilegium* et 4Q *Testimonia*⁵². Ces textes contiennent quelques *testimonia* tenus également pour messianiques par les chrétiens mais présentent peu de points communs formels avec les recueils chrétiens plus tardifs et sont très lacunaires. La meilleure preuve de la *possibilité* de florilèges chrétiens avant Cyprien, c'est l'existence des recueils dans la littérature grecque contemporaine.

50 *Justin et l'Ancien Testament. L'argument scripturaire du traité contre toutes les hérésies comme source principale du Dialogue avec Tryphon et de la première apologie*, Paris, Gabalda, 1964.

51 « Histoire des dogmes et des sacrements chrétiens », *Annuaire de l'École pratique des hautes études* (V^e section), 75, 1967, p. 162-168.

52 On pourra en lire une traduction pratique dans le volume de la Pléiade, *Écrits intertestamentaires*, Paris, Gallimard, 1987.

Mais le témoignage de Qumrân est intéressant : il montre que les chrétiens s'inscrivent aussi dans une tradition littéraire juive qui consistait, à la même époque, à rassembler les prophéties messianiques.

On oublie souvent d'ailleurs qu'il existe bel et bien une trace de recueil avant Cyprien. Eusèbe de Césarée évoque dans l'*Histoire ecclésiastique* des « Extraits de la Loi et des Prophètes » composés par Méliton de Sardes au II^e siècle qui avaient pour but de rassembler, à partir de l'Ancien Testament, ce « qui concerne le Sauveur et toute notre foi⁵³ ». Il n'y a aucune raison de penser que cette œuvre n'était pas un recueil de *testimonia*, peut-être accompagnés de commentaires. Méliton est, à notre connaissance, le premier à adapter le genre grec de l'ἐκλογή aux écrits bibliques. À sa suite, Clément d'Alexandrie écrit un ouvrage intitulé Ἐκ τῶν προφητικῶν ἐκλογαί : il ne s'agit pas d'un recueil de *testimonia*, mais plutôt d'une collection de considérations à partir de l'Écriture, ancien et nouveau Testaments⁵⁴. Les recueils de *testimonia* proprement dits seront composés pendant toute la fin de l'Antiquité et jusqu'à l'époque byzantine. Pour en rester à l'Antiquité, on possède en grec un recueil attribué à Épiphane de Salamine, un autre attribué à Grégoire de Nysse, et plusieurs collections anonymes voire non éditées⁵⁵. Ces recueils avaient une double fonction : une fonction polémique, sans doute fondamentale, puisqu'ils permettaient de démontrer la foi chrétienne à partir des Écritures et peuvent avoir été utilisés par les polémistes dans les débats avec les juifs ; une fonction didactique ensuite, au sens le plus large – ils permettaient d'instruire et de renforcer la foi – et peut-être aussi au sens le plus concret – ils ont pu être utilisés dans le cadre de la catéchèse.

La polémique religieuse explique aussi la fortune que connurent dans la première littérature chrétienne les extraits d'auteurs « païens ». Dans les Actes des apôtres, au cours de son apologie devant les sages de l'Aréopage, Paul cite déjà un passage du poète Aratos⁵⁶, déjà exploité au II^e siècle avant J.-C. par l'apologiste juif Aristobule⁵⁷. À sa suite, les apologistes prendront l'habitude, dès Justin, d'appuyer leur défense du christianisme sur le plus grand nombre possible d'auteurs grecs et latins. Il n'existe pas de recueil indépendant

53 HE, IV, 26, 12-14.

54 Éd. O. Stählin, GCS, 17, 1909, p. 137-155 ; 235.

55 H. V. Hotchkiss, *A Pseudo-Epiphanius Testimony Book*, Missoula, Montana, 1974 ; M. C. Albl, *Testimonies Against the Jews*, Atlanta, Society of Biblical Literature, 2004 ; A. Falcetta, « A Testimony Collection in Manchester : Papyrus Rylands Greek 450 », *Bulletin of the John Rylands University Library of Manchester*, 83, 2001, p. 3-19 ; M. de Groote, « Anonyma Testimonia Adversus Iudaeos. Critical Edition of an Antijudaic Treatise », *Vigiliae Christianae*, 59, 2005, p. 315-336 ; « Alttestamentliche Passionsprophezeiungen in einem Vatikaner codex », *Sacris erudiri*, 44, 2005, p. 227-239.

56 AC XVII, 28.

57 Le passage d'Aristobule est connu grâce à Eusèbe de Césarée, *Préparation évangélique*, XIII, 12, 6.

conservé jusqu'aux « Théosophies » éditées par Erbse, qui datent du v^e siècle et qui constituent des recueils de passages païens, parfois forgés, sur Dieu et le Christ⁵⁸. En revanche, on pense que les premiers auteurs chrétiens ont pu utiliser des anthologies païennes (Clément d'Alexandrie utilise probablement au *Stromate* VI un recueil païen sur le plagiat littéraire) ou juives (le même Clément dépend au *Stromate* V d'une collection de passages forgés, attribués à des auteurs grecs, qui remonte peut-être à Aristobule : on voit qu'une fois encore, l'utilisation chrétienne du florilège se situe au carrefour de la tradition grecque et de la tradition juive). Aristobule, apologiste et exégète de langue grecque, qui aurait vécu au II^e siècle avant J.-C., est l'auteur d'une *Explication de la Loi de Moïse* dans laquelle il cherchait notamment à démontrer l'accord des auteurs grecs et de la Révélation, autant que la dépendance des premiers à l'égard de la seconde⁵⁹. Cette visée, essentielle dans l'apologétique chrétienne, donne naissance au début du III^e siècle aux *Stromates* d'Origène, une œuvre perdue mais dont Jérôme affirme qu'elle visait à démontrer l'accord d'un certain nombre de philosophes (Platon, Aristote, Numenius, Cornutus) avec l'Écriture⁶⁰. Cette œuvre devait donc comporter une dimension anthologique importante. Origène innove également en ce qu'il est le premier auteur chrétien à composer une réfutation d'un auteur païen : le *Contre Celse*, composé vers 248, est une réponse très précise aux propos de Celse, Origène reproduisant systématiquement les attaques de son adversaire avant de les réfuter.

La littérature d'extraits, dans le premier christianisme, se développe aussi dans le contexte de la controverse intra-religieuse, celle qui oppose des chrétiens à d'autres chrétiens. Mais cette fois, l'usage de l'extrait paraît moins clair. Tertullien dans ses œuvres hérésiologiques, ou Hippolyte, auteur du *Contre Noët*⁶¹, reproduisent les propos de leurs adversaires, mais la plupart du temps sous la forme vague du discours indirect (« il dit que... », « ils disent que... »). De telles réfutations supposent cependant, très probablement, l'annotation et l'extraction des œuvres réfutées, quand elles étaient connues.

On trouverait une attestation de cette pratique dans les *Extraits de Théodote* de Clément d'Alexandrie, dont le titre précis est plutôt *Résumés des œuvres de Théodote et de l'école appelée « orientale », à l'époque de Valentin*. Il s'agit de notes prises à partir des ouvrages du gnostique Théodote, accompagnées de considérations personnelles de Clément. Le titre rappelle ceux des extraits

58 H. Erbse, *Theosophorum Graecorum fragmenta*, Stuttgart/Leipzig, Teubner, 1995.

59 N. Walter, *Der Thoraausleger Aristoboulos*, Berlin, Akademie-Verlag, 1964.

60 Cf. Lettre 70, 4.

61 Pierre Nautin pensait qu'il s'agissait de la section finale du traité contre les hérésies, qui n'est pas à confondre avec l'*Elenchos* que l'on possède par ailleurs et qui n'est attribué à Hippolyte que sur la base d'une hypothèse (*Hippolyte. Contre les hérésies. Fragment*, Paris, Le Cerf, 1949).

péripatéticiens (les *Extraits* de Timée et d'Archytas ; le recueil de l'art de Théodecte ; le recueil des œuvres de Métrodore...).

On voit qu'avec Clément, la pratique chrétienne de l'extrait, liée d'abord à l'enseignement et à la polémique, acquiert aussi une dimension exégétique : le recueil d'extraits devient indissociable du commentaire qui l'accompagne. C'est sans doute dans le prolongement de cette pratique que s'inscrivent les extraits sur l'Écriture composés par Origène. Dans sa Lettre 33, qui s'inspire du catalogue des œuvres d'Origène dressé par Eusèbe dans la *Vie de Pamphile*, aujourd'hui perdue, Jérôme attribue à Origène plusieurs œuvres exégétiques qu'il nomme *excerpta* : sur l'Exode, sur le Lévitique, sur les Psaumes I à XV, sur tout le Psautier, sur l'Éclésiaste.

Il a été souvent admis que le titre grec de ces *excerpta* devait être Σχολία ou Σημειώσεις (indications), mais cette question reste débattue⁶². Si Jérôme écrit quelque part que le mot *excerpta* correspond au grec σχολία⁶³, il désigne avant tout des extraits et correspondrait bien mieux au grec ἐκλογαί. Il est possible également que dans cette liste d'« extraits » sur l'Écriture se cachent au moins en partie, non des ouvrages composés par Origène, mais plutôt des extraits de ses œuvres composés par ses disciples ou par ses admirateurs. Cette hypothèse est notamment formulée par certains critiques à propos des *Excerpta in totum Psalterium*, peut-être dérivés des Homélie d'Origène sur les Psaumes⁶⁴. La nature précise de ces extraits d'Origène reste donc problématique, mais il est clair que, si Jérôme pouvait les appeler *excerpta*, c'est parce qu'ils appartenaient, à ses yeux, au genre de l'extrait : ils devaient contenir une sélection de passages bibliques, pris dans un livre particulier, et accompagnés de courtes annotations.

Il faut noter pour finir que le III^e siècle voit aussi circuler chez des chrétiens des recueils à visée morale : les *Sentences* de Sextus, d'origine païenne, et que connaît Origène ; le troisième livre de l'*Ad Quirinum* de Cyprien, qui est, à notre connaissance, le premier recueil chrétien, composé à partir de la Bible, à visée edificatrice.

62 Voir É. Junod, « Que savons-nous des scholies (σχολία – σημειώσεις) d'Origène ? », dans G. Dorival et A. Le Boulluec (dir), *Origeniana sexta*, Leuven, University Press/Peeters, 1995, p. 133-149.

63 Voir sa préface à sa traduction des Homélie sur Ezéchiel : *primum eius opus excerpta sunt, quae graece σχολία nuncupantur, in quibus ea, quae sibi uidebantur obscura aut habere aliquid difficultatis, summatim breuiter que perstrinxit.*

64 Éd. T. Gaisford, Oxford, 1842. Nous préparons une nouvelle édition de ce texte.

La pratique chrétienne de l'extrait au cours des trois premiers siècles, avant tout pédagogique, polémique et exégétique, s'épanouit d'une façon tout à fait particulière dans l'œuvre d'Eusèbe de Césarée, mort vers 339/340. L'extrait devient, dans sa façon de composer, un procédé récurrent et structurel.

Il est d'abord l'auteur de deux ouvrages, les *Extraits prophétiques* et la *Démonstration évangélique*⁶⁵, que l'on classe communément parmi les recueils de *testimonia*, parce qu'ils renferment une collection de passages de l'Ancien Testament sur le Christ et les chrétiens, mais qui constituent peut-être plutôt, en raison des commentaires parfois copieux qu'Eusèbe leur associe, un prolongement de ce que devaient être les *excerpta* d'Origène sur l'Écriture. Eusèbe est aussi un exégète qui, dans ses commentaires de l'Écriture, fait allusion à ses prédécesseurs. Il est le premier, dans la tradition chrétienne, à se situer ainsi de façon aussi nette et régulière dans la lignée de ceux qui l'ont précédé. Nous avons pu démontrer que dans les *Extraits prophétiques*, il avait utilisé des extraits d'Origène, qu'il a dû lui-même compiler et qu'il se contente probablement de réécrire⁶⁶. Sa pratique de l'exégèse est donc elle aussi anthologique.

48

Il est ensuite l'auteur d'une *Préparation évangélique*, apologie dirigée essentiellement contre l'hellénisme qui constitue la première partie de la *Démonstration évangélique*, et qui renferme la collection de passages grecs la plus longue de toute l'Antiquité chrétienne⁶⁷. Les livres XI à XIII, notamment, ne sont pratiquement qu'un long florilège de textes païens visant à démontrer la *symphônia*, l'accord, entre les meilleurs philosophes grecs, et la Révélation. Nous avons montré ailleurs que cet ensemble était peut-être inspiré des *Stromates* perdus d'Origène⁶⁸. Dans le même contexte de la polémique antipaïenne, il compose un *Contre Hiérocès* qui représente une adaptation de la méthode mise en œuvre dans le *Contre Celse* d'Origène, avec son alternance de citations de l'adversaire et de réponses, au cas du *Philalèthe* composé par le gouverneur de Bithynie au début de la persécution de 303⁶⁹. Le *Contre Porphyre*, perdu, devait

65 Éd. I. A. Heikel, GCS 13, Leipzig, 1913.

66 « Origen as an Exegetical Source in Eusebius' Prophetic Extracts », dans A. Johnson et J. Schott (dir.), *Eusebius of Caesarea: Tradition and Innovations*, Washington, Center for Hellenic Studies, 2013, p. 207-237.

67 La *Préparation* est facilement consultable (texte original et traduction) dans la collection des Sources chrétiennes (SC 206-215-228-266-292-307-338-369-).

68 « Eusèbe de Césarée a-t-il utilisé les *Stromates* d'Origène dans la *Préparation évangélique* ? », *Revue de philologie*, 78, 2004, p. 127-140 ; « La *Préparation évangélique* d'Eusèbe et les *Stromates* perdus d'Origène : nouvelles considérations », *Revue de philologie*, 87, 2013, p. 107-123. Cette hypothèse avait été proposée la première fois par H. D. Saffrey, « Les extraits du *περὶ τῶν ἁθῶν* de Numénius dans le livre XI de la *Préparation Évangélique* », *Studia patristica*, 13, 1975, p. 46-51.

69 Éd. M. Forrat, SC 333, Paris, 1986.

renfermer un florilège de passages du *Contre les chrétiens*, entrecoupés, selon la même méthode, des réponses d'Eusèbe⁷⁰.

Dans le domaine de la polémique antihérétique, Eusèbe applique encore la même méthode dans sa controverse contre Marcel d'Ancyre, dans le *Contre Marcel* d'une part, puis la *Théologie ecclésiastique*⁷¹. Ces deux ouvrages sont avant tout deux collections d'extraits de Marcel, entrecoupés des commentaires d'Eusèbe. C'est dans le même contexte de la polémique intrareligieuse qu'il faut replacer l'*Apologie pour Origène*, œuvre composée avec Pamphile, au début de la carrière d'Eusèbe, avant 310. Il s'agit d'un ouvrage original dans lequel la défense d'un personnage jugé orthodoxe est fondée uniquement (Pamphile et Eusèbe l'affirment dès le début) sur ses propres paroles. Le *Contre Marcel*, beaucoup plus tardif, apparaît donc comme le pendant négatif de l'*Apologie pour Origène*. De part et d'autre, c'est la même méthode qui est mise en œuvre, tantôt pour accuser, tantôt pour défendre. L'originalité de l'*Apologie* est cependant plus grande que celle du *Contre Marcel*, car il s'agit de la première œuvre chrétienne, peut-être de la première œuvre tout court, dans laquelle l'extrait sert (seul, ou presque) à assurer une défense. Dans le domaine païen, son lointain ancêtre serait, une fois encore, le discours *Sur l'échange* d'Isocrate. Quant au *Contre Marcel*, il s'inscrit plutôt dans la tradition philosophique du recueil polémique.

Exégétique et polémique, la pratique de l'extrait, chez Eusèbe, caractérise également l'écriture de l'histoire. Le premier de ses deux travaux historiques est ce qu'on appelle communément la « Chronique ». Elle comporte deux parties distinctes : la « chronographie », dans laquelle Eusèbe cite ses sources et qui est aussi, pour cette raison, un recueil d'extraits ; les *Canons chronologiques*, ensuite, qui présentent, sous forme de tableaux synoptiques, les événements les plus notables de l'histoire du salut⁷². Or même cette seconde partie relève du genre de l'extrait : non seulement parce qu'Eusèbe peut y citer ses sources, tantôt explicitement, tantôt sans le dire ; mais aussi parce que ces canons ne sont finalement qu'un tissu composé à partir des différentes sources livresques d'Eusèbe. Il n'est pas étonnant de ce point de vue qu'il utilise l'expression παντοδαπή ιστορία, dans les *Extraits prophétiques*⁷³, pour désigner la matière de la Chronique. C'est probablement une allusion à l'*Histoire variée* de Favorinus d'Arles (II^e siècle ap. J.-C.), qui faisait partie du genre des « mélanges », et dont le fond devait être emprunté à d'autres auteurs.

70 Voir notre étude, « Que savons-nous du *Contre Porphyre* d'Eusèbe ? », *Revue des études grecques*, 125, 2012, p. 473-514.

71 Éd. E. Klostermann, GCS, Berlin, 1972(2).

72 L'œuvre, perdue en grec, est conservée avant tout dans une traduction arménienne intégrale (éd. J. Karst) et une traduction latine partielle (canons seuls) produite par Jérôme (éd. R. Helm).

73 p. 1. 28-29 Gaisford.

Le second de ses grands travaux historiques, l'*Histoire ecclésiastique*, est clairement présenté par Eusèbe comme une bibliothèque littéraire⁷⁴ :

Par suite, tout ce que j'estimerai profitable au but indiqué, je le choisirai parmi les choses qu'ils [c'est-à-dire ses devanciers] rapportent çà et là ; comme en des prairies spirituelles, je cueillerai les passages utiles des écrivains anciens ; et j'essaierai d'en faire un corps dans un récit historique⁷⁵.

50 Ce court passage est emprunté à deux traditions bien distinctes et pourtant jumelles : Eusèbe y poursuit la réécriture de la préface de Polybe qui lui permettait juste avant le passage en question de polémiquer, comme son devancier grec, contre les histoires « partielles » de ses devanciers⁷⁶ ; il lui reprend notamment l'image du corps, mais cette image, que l'on retrouvera dans les *Saturnales* de Macrobie⁷⁷, devait être également un lieu commun dans la littérature d'extraits et Eusèbe inscrit aussi clairement son œuvre dans cette autre tradition : l'image de la prairie évoque, on s'en souvient, l'un des titres possibles donnés aux recueils de mélanges, et l'allusion à la cueillette, c'est-à-dire aux fleurs, désigne encore plus clairement le genre du florilège ou de l'anthologie.

C'est ce projet littéraire qui explique la forme très originale de l'*Histoire ecclésiastique*. On insiste souvent et à juste titre sur l'importance que prennent pour la première fois les citations dans cette œuvre historique ; on explique parfois qu'Eusèbe est le prototype des historiens modernes, en ce qu'il aurait à cœur de « laisser parler ses sources⁷⁸ ». En réalité, il faut voir que l'*Histoire ecclésiastique* est avant tout une bibliothèque littéraire, un recueil d'extraits, que le récit, c'est-à-dire l'intervention personnelle d'Eusèbe vient dans un second temps se surimposer à cette matière première, et qu'elle suppose, en amont, un ou plutôt plusieurs recueils d'extraits préalables. Eusèbe a-t-il réorganisé des notes prises préalablement sans intention de rédiger une œuvre, ou bien a-t-il plutôt, selon le modèle plinien, effectué un dépouillement systématique de ses sources en vue d'écrire l'*Histoire ecclésiastique*? Nous ne le savons pas.

Eusèbe est-il d'ailleurs si novateur que cela dans la tradition historiographique? Nous avons vu que les historiens de l'époque impériale composent sans doute

74 L'œuvre est consultable dans la traduction, avec texte grec, des SC (31-41-55-73bis). Une nouvelle traduction, associée à un commentaire complet, sera bientôt disponible aux Belles Lettres. Le premier tome de cette série, contenant des études préliminaires, est déjà paru : S. Morlet et L. Perrone (dir.), *Eusèbe de Césarée, Histoire ecclésiastique. Commentaire, t. 1 : études d'introduction*, Paris, Les Belles Lettres, 2012. Le volume contient une bibliographie à jour.

75 l, 1, 4.

76 HE, I, 1, 3 = cf. Polybe, *Histoires*, I, 4, 6-10.

77 *Sat.*, I, *Praef.*, 3.

78 Sur ce jugement de la critique, voir S. Morlet, « Eusèbe de Césarée. Biographie, chronologie, profil intellectuel », dans S. Morlet et L. Perrone (dir.), *Eusèbe de Césarée, op. cit.*, p. 27.

souvent à partir d'extraits. Mais l'*Histoire ecclésiastique* présente au moins deux innovations :

- Le matériau textuel utilisé n'est pas toujours historique. Là où les historiens grecs et romains puisent essentiellement dans les œuvres des *historiens* qui les ont précédés, Eusèbe ne cherche pas uniquement à citer ses *sources*, mais aussi tout texte qu'il juge utile ou beau, notamment lorsqu'il veut illustrer une notice biographique. L'œuvre se situe donc au croisement de la tradition historique et de la tradition antiquaire de la note de lecture. C'est que l'*Histoire ecclésiastique* est à la fois une *histoire* au sens propre du terme et une *bibliothèque* littéraire, censée rassembler les meilleurs morceaux de la littérature chrétienne naissante. Avant Eusèbe, il n'existe pas d'exemple d'œuvre comparable.
- L'innovation la plus visible, c'est que là où les historiens grecs masquent leurs sources en prenant entièrement en charge la responsabilité du récit, Eusèbe exhibe les coutures de l'œuvre et donne à voir un ὑπόμνημα à peine retravaillé. Il ne s'agit pas de porter un jugement de valeur sur l'œuvre d'Eusèbe, mais de constater que le degré d'élaboration littéraire de cette œuvre est beaucoup moins poussé que chez les grands historiens de l'époque impériale et qu'il y a là, de la part d'Eusèbe, un choix délibéré.

Il n'est pas dans notre intention de faire d'Eusèbe le point focal de la littérature grecque. Mais il semble bien que son œuvre, du point de vue de l'histoire des extraits, marque une étape très importante. Ce qui pourrait nous conduire à lui accorder une importance particulière dans une histoire des extraits, ce n'est pas seulement l'ampleur et la variété des usages de l'extrait dont elle témoigne. C'est le fait, avant tout, que l'extrait devient, chez l'évêque de Césarée, une pratique de composition fondamentale, un geste lettré qui n'affecte pas seulement cette étape de la composition des œuvres qui nous échappe souvent – la prise de note, la composition du brouillon – mais qui devient un moyen d'expression privilégié pour commenter l'Écriture, pour exposer la foi, pour la défendre, pour réfuter l'erreur, et pour écrire l'histoire.

Son œuvre a par ailleurs marqué une étape importante, peut-être cruciale, entre la pratique de l'extrait au cours des trois premiers siècles, et la pratique byzantine du florilège. La pratique de commentateur d'Eusèbe annonce les chaînes exégétiques ; l'anthologie païenne de la *Préparation évangélique* annonce et a peut-être inspiré d'ailleurs les florilèges païens édités par Erbse et ce florilège byzantin évoqué par Photius dans le codex 170 qui visait à démontrer l'accord des sages païennes et de la Révélation ; l'*Apologie pour Origène* annonce le genre du florilège patristique ; il est communément admis que ce dernier naît dans le traité *Sur le Saint Esprit* de Basile de Césarée (§ 29), qui est un lecteur

d'Eusèbe ; on attribue aussi à Basile et à Grégoire de Nazianze la *Philocalie* d'Origène, recueil des meilleurs passages de l'Alexandrin, dont certains critiques, comme É. Junod, se demandent d'ailleurs si elle ne remonte pas plutôt à l'époque d'Eusèbe⁷⁹. Quant au *Contre Marcel*, il a pu servir de modèles aux réfutations postérieures, notamment les *Contre Eunome* de Basile et de Grégoire de Nysse⁸⁰.

52

La lecture sélective a connu dans le monde grec trois formes, ou plutôt trois degrés d'élaboration qui restent liées et sont parfois difficiles à distinguer. Il y a d'abord la prise de notes personnelles à partir de la lecture d'un ouvrage, ces notes prenant le plus souvent, sinon toujours, la forme d'extraits ; ces notes peuvent ensuite être publiées sous une forme plus ou moins élaborée, mais qui reste une forme anthologique ; mais elles peuvent aussi, enfin, servir à composer des ouvrages qui ne se présentent pas sous une forme explicitement anthologique.

Cette pratique lettrée est typiquement grecque et latine. Elle n'a rien de spécialement chrétien. La pratique chrétienne de l'extrait et du florilège s'inscrit dans un mouvement interne à l'histoire de la littérature gréco-latine. L'originalité des chrétiens consiste à avoir fait servir ces pratiques à des usages nouveaux : recueils de textes bibliques, assortis ou non de commentaires ; recueils de différents textes païens visant à démontrer leur dépendance supposée à l'égard de l'Écriture, recueils d'auteurs jugés « hérétiques » ou à l'inverse d'auteurs jugés « orthodoxes ». Chez Eusèbe de Césarée, l'extrait devient, pour la première fois dans l'histoire antique, un mode privilégié d'exposition littéraire. C'est en cela sans doute qu'il a constitué un chaînon entre l'usage chrétien du florilège pendant les trois premiers siècles, et son usage à Byzance.

On hésitera donc avant de porter un jugement de valeur sur l'importance des extraits et des florilèges dans la littérature chrétienne de l'Antiquité et du Moyen Âge. Ici comme ailleurs, il est trop simple d'opposer christianisme et hellénisme. On ne peut pas dire que la pratique chrétienne de l'extrait et du florilège constitue une rupture par rapport au monde « païen ». Elle s'inscrit au contraire dans une longue évolution dont le point de départ se situe à l'époque classique. Les chrétiens ont sans doute accordé une importance particulière aux extraits, mais s'ils ont pu le faire, c'est parce qu'ils étaient des lecteurs formés aux habitudes « païennes » de lecture et d'écriture.

⁷⁹ Voir la contribution d'É. Junod dans ce volume.

⁸⁰ Voir sur ce point les remarques de M. Cassin dans ce volume, et son ouvrage *L'Écriture de la controverse chez Grégoire de Nysse. Polémique littéraire et exégèse dans le Contre Eunome*, Paris, Institut des études augustiniennes, 2013.

INDEX BIBLIQUE

I. ANCIEN TESTAMENT

Genèse

II, 19	124 et n	
XV, 6	268	
XXVII, 3	433	
XLIX, 3	170	

Exode

III, 14	124	
IV, 22	388 et n, 391	
VI, 4	377, 381	
VII, 11. 12. 22	123n	
VII, 14-XI, 10	123n	
XI, 10	123n	
XII, 26	367	
XII, 27	367	
XIII, 8b	367	
XIII, 14 (a et b)	367	
XV, 1	382	
XXVIII, 17	422	
XXXVI, 17	422	

Lévitique

XIX	102	
-----	-----	--

Nombres

XV, 31	377, 381	
XXIII, 10	376n	
XXIV, 15-17	374	
XVIII, 28	377, 381	

Deutéronome

I, 10	378	
IV, 4	377, 378, 382	
V, 28-29	374	
VI, 20	367	
VI, 21	367	
VII, 13	388 et n	

x, 16		267
XI, 9		377, 381
XII		383
XII, 2		377, 378n, 383
XII, 13		377, 378n, 383
xv, 1		380
XVI		270

XVIII, 18-19		374
XXVIII, 66		279n
xxx, 9		170
XXXI, 16		377, 383
XXXIII, 8-11		374
XXXII, 39		376n
XXXIII, 6		376n, 377
XXXIV, 5		369

Josué

VI, 26		374
VIII, 30		378 et n, 380, 382
x, 12		378n

I Règles

I, 6		389-390
VI, 14		100
VII, 12		100
XI, 7		382n
XVII, 49		100

II Règles

VII, 10-14		375 et n
xv, 1		389

II Maccabées

II Maccabées		147n
Psaumes		
I 375		
II, 7		387-390, 389n
II, 12		102
IV		269

IV, 7	269	xxx, 16	377, 384n
V	202-203	Ecclésiaste	
v, 3b -4b	203-204	I, 9-10	124, 125n
VI	375	Cantique des cantiques	201
IX, 12	433	II, 12c	227
XI-XIII	375	II, 16	232n
XVI-XVII	375	II, 16	232n
XXXII	262-263	VII, 10	377-378, 384
XXXII, 6	262-263	Sagesse	102n
XXXV, 3-4	264n	III, 11	102
XXXV, 5-6	264	Siracide	102n
XL, 10	264n	XXVIII, 25	229n
XL, 10	264n	XLVIII, 10	272
XLIV	266	Osée	
XLVI, 6	265n	XI, 1	275
XLIX, 14-15	271n	VI, 2	376n
XLIX, 16.17	102	Joël	
L, 12-14	277	II, 11. 31	272n
L, 13 a et 14 a	277	II, 28	277-278
LIX	269	Nahum	
LIX, 6	269	I, 15	269
LXIV, 2	270-271	Sophonie	
LXVII	269-270	II, 11	271 et n
LXVII, 12	269	Aggée	
LXXXI, 6	100	II, 4-5	277
LXXXI, 6. 7	100	Zacharie	
LXXXIV, 5	382	XI, 12-13	263
LXXXV	269	Malachie	
LXXXV, 17	269	I, 10-11	271n, 268
LXXXVII, 5	265	I, 11	271n
CIII, 24-30	147n	I, 14	273n
CIII, 30	278	III, 21	204
CVI, 20	278	III, 22-23	272
CIX, 1	265 et n, 266n, 271	Isaïe	263, 380
CX, 1	388 et n	I, 1-2, 15	231n, 232n
CXVII, 22	266n	I, 2a	227n
CXVII, 22-23	265	I, 2b	222n
CXVII, 22-26	100, 266	I, 3 b	222n
CXVIII 126-127	421-422	I, 6a	222n
Proverbes	380		
I, 1-2	221		
I, 6-30, 31b	221		
III, 11.12	102		
XII, 26	170		

I, 10a	222n	Jérémie	
I, 11	228, 229n, 267	III, 15	101 et n, 102
I, 12b	222n	IV, 4	267
I, 13a	222n	IV, 9	273
I, 15a	222n	VII, 22	267
I, 16a	228-229n	VII, 22-23	267
II, 2-3	273n	IX, 26 b	267
II, 3a	222n	XXIX, 20 <i>sq.</i>	273
II, 4a	222n	XXX, 13	273
II, 9a	228-229n	XXXII, 6-9	264
II, 10b	222n	XXXVIII	267
II, 12c	222n	XXXVIII, 31-32	267
II, 14b	222n	Baruch	
II, 15a	222n	III, 36	263
II, 16	232n	III, 38	343n
II, 27	271n	Ézéchiel	
III, 12-14	264	IX, 2. 5-6	269
VII, 7-8, 14	221	IX, 3-6	269
XIX, 1	274, 275	IX, 4	269 et n
XIX, 2	274	XXVIII, 13	422
XIX, 11	123n	XXXIV, 10. 16	101 et n
XIX, 21	275	XLVII, 2-3	274
XXVI, 19	377-378, 383	XLVII, 8-9	273
XXVIII, 16	100, 265	Daniel	
XXXV, 3-4	264n	I, 3	169n, 187n
XXXV, 5-6	264n	I, 4	169n, 183n
XL, 10	264n	I, 8	183n, 187n
XLII	390	I, 10	178
XLII, 1	387-388	I, 12	187n
XLV, 1	271 et n	I, 14	187n
XLV, 1-3	271	I, 16	187n
XLVI, 6b	272	I, 17	187n, 188n
XLVIII, 16	278	I, 17-20	175
XLIX, 6	272	II, 1	187n
LII	390	II, 3	178
LII, 7	269-270	II, 14	183n
LII, 8	382	II, 15	179, 187n
LII, 13	388 et n	II, 18	177, 178n
LVIII, 6	44	II, 19	183
LXI, 1-2	44	II, 24	183
LXII, 2	272	II, 26-27	178
LXV, 15-16	272-273	II, 27	194n
LXVI, 1	277	II, 30	170n, 178
LXVI, 16	369		

II, 3 I	178	IV-VI	183, 191, 193-194, 197
II, 3 5	171n, 181	IV, I	172, 192
II, 3 8	170n	IV, 3-6	172, 192, 192n
II, 4 I	183n	IV, 5	173
II, 4 3	171n	IV, 7	173, 190 et n, 192, 192n
II, 4 6	187n	IV, 8	173n
II, 5 0	181n	IV, 10	187n
III	191, 193	IV, 1 3	187n
III, 2-3	179-180	IV, 1 5	172, 187n
III, 3	186	IV, 1 6	187n, 188n
III, 1 I	183n, 184	IV, 2 2	187n
III, 1 2	181	IV, 2 5	172, 192n
III, 1 4	194n	IV, 2 6	172, 187n, 188n
III, 2 I	191, 194n	IV, 2 8	187n, 192n
III, 2 2	191 et n	V	197
III, 2 3	186, 191	V, 6	190n, 192n
III, (24) 9 I	186, 191	V, 2 3	172-173, 173n
III, (27) 9 4	186	V, 3 0	172
III, (28) 9 5	186, 192	VI, 3	173n
III, (28) 9 5 – IV, (10) 7	192	VI, 1 8	172n
III, (29) 9 6	185	VI, 2 4	171
III, (30) 9 7	184-185, 186	VI, 2 8	171, 173n, 190n
III, (31) 9 8	192	VII	183, 193-194, 265n
III, 3 6	171n, 190n	VII-VIII	175
III, 3 8	187n	VII, 1-3	193n
III, 3 8-40	196	VII, 5	174-175
III, 3 9-40	172n	VII, 5-VIII fin	175
III, 4 0	171n	VII, 8	174
III, 4 I	171n, 190n	VII, 9	265, 266n
III, 4 2	171, 190n	VII, 1 3	390
III, 5 I	172n	VII, 1 3-1 4	265n, 266n
III, 5 4	190n	VII, 2 6	175
III, 5 4-5 5	172n	VII, 2 8	175
III, 6 0	171, 190n	VIII	183, 193
III, 6 I	190n	VIII, 1 3	187n
III, 6 7	172n	VIII, 2 3-2 5	174n
III, 7 6	172n	IX, 1-2 2	183
III, 7 7	171n, 190n	IX, 2 3-XIII fin	176
III, 8 0-8 I	172n	IX, 2 4	177
III, 8 I	190n	IX, 2 4-2 7	176
III, 8 6	195	IX, 2 6	181, 189
III, 8 8	172n	IX, 2 6-2 7	190n
III, 9 0	171n, 172n, 190n	IX, 2 7	184
III, 9 4	194n	X	182, 194, 196

X-XI	183	III. NOUVEAU TESTAMENT	
X, I	176, 184, 190n	Matthieu	
X, 3	188	II, 3	273
X, 6	187n, 194n	II, 13	275
X, 7	194n	II, 15	275
X, 9	170, 187n, 194n	II, 16	147n
X, 10	169, 195n	II, 19-22	147n
X, 11	195n	VII, 15-16	416
X, 13	170, 179, 184, 194-195	X, 33	95
X, 15	187 et n	XI, 14	272n
X, 16	169, 179n	XVII, 11	272 et n
X, 20	195	XVIII, 20	94
XI	182	XXII, 44	266n
XI, 1	169, 182n	XXIV, 10	184
XI, 2	182	XXIV, 15	195
XI, 5	182	XXIV, 30	266n
XI, 11	182n	XXIV, 36	415
XI, 13	169n, 179n, 190n	XXV, 31-46	102
XI, 14	188n	XXVI, 64	266n
XI, 15	182n	XXVII, 9-10	264
XI, 16	169n, 170	Marc	
XI, 24	179n, 182n	IX, 11-13	272n
XI, 38	187n	XII, 36	266n
XI, 41-42	184	XIII, 26. 14, 62	266n
XI, 45	187n	XIII, 32	415
XII, 1	187n	XIV, 62	266n
XII, 1-3	174n	Luc	44
XII, 10	190n	IV, 18-19	277
		XX, 17	266n
		XX, 42	266n
		XXI, 27	266n
II. ÉCRITS INTERTESTAMENTAIRES		Jean	
ET QUMRÂNIENS		I, 1	262
<i>4Q177 (Catena)</i>	314, 374-375, 374n	II, 5	435
<i>4Q339</i>	366 et n	III, 24	336
<i>4Q340</i>	366 et n	X, 34-38	100
<i>4Q Florilegium (4Q174)</i>		XIII, 18	264
	44, 374-375, 374n	XV, 1 et 5	143 et n, 147n
<i>4Q Testimonia (4Q175)</i>		XV, 26	262
	44, 374-375, 374n	Actes des apôtres	45
<i>Oracles sibyllins</i>		II, 17	277-278
II, 187-189	272	II, 34	266n

IV, 8-12	100	IV, 30	269n
IV, 11	266n	VI	101
VII, 16	343n	VI, 1	102
VII, 22	123n	Épître aux Philippiens	348, 352
XIII	33	II, 8	125
XVII, 2-3	44	Seconde Épître à Timothée	
XVII, 28	45n	III, 8	123n
Épître aux Romains		Épître aux Hébreux	
VII, 1	363n	I, 13	266n
IX, 33	265	XX, 4	336
X, 15	269	Première Épître de Pierre	
Première Épître aux Corinthiens	102n	II, 4-7	100n
Seconde Épître aux Corinthiens		Seconde Épître de Pierre	
I, 22	269n	II, 6-7	265
Épître aux Galates		II, 7	266n
III, 27	95	Apocalypse	
Épître aux Éphésiens		VII, 2-4	269n
I, 13	269n	XXI, 20	422

INDEX DES LIEUX D'AUTEURS ANCIENS ET MÉDIÉVAUX

I. AUTEURS PAÏENS		Apulée	
Aelius Aristide		<i>Florides</i>	35
<i>Panathénaïque</i>	34	<i>Argonautiques orphiques</i>	
		Prologue	325n
Aélius		Aristophane	
I, 3, 23	139n	<i>Les Grenouilles</i>	30, 31
I, 7, 22	146n	151-153	31n
I, 28, 1	146n	943	30, 31
VI, 55	76n, 77n, 85n	<i>Lysistrata</i>	
VIII, 14	83n	454	323n
Agatharchide		<i>Les Nuées</i>	
<i>De Mari Erythraeo</i>		225	323n
V, 82	421	810	323n
Ἐκλογαὶ ἱστοριῶν	33	<i>Les Oiseaux</i>	
Ἐκλογαὶ περὶ τῆς πρὸς φίλους ὁμιλίας	33, 34	353	323n
Ἐπιτομὴ τῶν συγγεγραφότων περὶ συναγωγῆς θαυμασιῶν νέμων	34	1348	323n
		1474	323n
		<i>La Paix</i>	
Alcinoos		566	323n
<i>Didascalikos</i>	42	Aristote	
11	139n	<i>De anima</i>	449
Alexandre de Myndos		<i>De animalibus</i>	459
Θαυμασιῶν συναγωγή	34	<i>Meteora</i>	444, 458
Alexandre de Tralles		<i>Physica</i>	446
<i>Therapeutica</i>		<i>Recueil d'arts oratoires</i>	32
I, 1	84n	<i>Recueil de l'art de Théodecte</i>	32
I, 10	83n	<i>Sélection de dissections</i>	32
III, 5	85n	<i>Sélection du Timée et d'Archytas</i>	32, 47
VII, 4	83n	Aulu-Gelle	
Apollodore		<i>Nuits attiques</i>	35, 36, 58-63
<i>Bibliothèque</i>	35	praef., 1, 2	59n
		praef., 2	39n, 94n
		praef., 3	58n

praef., 6-9	35n	<i>De oratore</i>	
praef., 11-12	37n	II, 38	32n
praef., 12	37n, 94n	II, 90-98 et n	
praef., 12-13	94n	Cléopâtre	
praef., 16	94n	Κοσμητικόν	80 et n
praef., 17	94n	<i>Corpus hermétique</i>	
praef., 23	58n	Fr. 5. 6. 4-7. 3	326n
Bérose		Criton	
<i>Babyloniaca</i>	410	Κοσμητικά	80
Bion éd. Reed		Περὶ ἀπλῶν φαρμάκων	80
<i>Bucoliques</i>	318	Denys d'Halicarnasse	
5. 11-12	320n	<i>Antiquités romaines</i>	35-37
Fr. 6	321n	I, 7, 3	36n
Fr. 7	319 et n	Diodore de Sicile	
Fr. 8	319 et n, 320n, 325	<i>Bibliothèque</i>	35
Fr. 8. 7	321	I, 3, 8	39n
Fr. 8. 11-12	320-321	III, 38, 4	421
Fr. 8. 3-7	319n	III, 39, 4-9	421
Fr. 14	325	III, 39, 12-48	421
Fr. 15	325	XXXIV, 2, 12	147, 151
Boethos		Diogène Laërce	
Λέξεις πλάτωνικῶν συναγωγῆ	35	<i>Vies et doctrines des philosophes illustres</i>	
Caecilius			32
Ἐκλογή λέξεων κατὰ στοιχεῖον	33	V, 24-25	32 et n
Calpurnius Flaccus		V, 43-48	32
<i>Declamationes</i>	53	VII, 68, 1-5	310 et n
Celse		Dioscoride	
<i>De medicina</i>		<i>De materia medica</i>	
VI, 4, 3	84n	II, 114, 2	83n
VI, 14	84n	Épictète	
<i>Chant funèbre en l'honneur d'Adonis</i>		<i>Manuel</i>	35
	321 et n	Épicure	
Cicéron		<i>Maximes capitales</i>	42
<i>Brutus</i>		Euripide	
65	67n	<i>Antiope</i>	317
<i>De inventione</i>		Fr. 48. 81	317n
II, 2	32n	Fr. 816. 6-8	321
II, 4	38n	Fr. 10	325

Favorinus d'Arles		Valerius Harpocraton	
<i>Histoire variée</i>	49	Ἀνθηρωῶν συναγωγῆ	34
Fronton		Héraclide de Tarente	
<i>Principia historiae : epistula Frontonis</i>		Fragments	86
§ 3	15n	Hérodote	
<i>Correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton</i>		<i>Enquête</i>	
III, 5, 102	40 et n	I, 24, 117	316n
<i>Lettre à Antonin</i>		Hiéroclès	
Lettre 5	40 et n	<i>Philalèthe</i>	48
Galien		Hippias	
<i>De indolentia</i>		Συναγωγῆ	31
I 3	81n	Fr. 4 Diels-Kranz	31n
<i>De remediis parabilibus</i>		Hippocrate	
I, 2	83n	<i>Aphorismes</i>	32
<i>Méthode thérapeutique [De methodo medendi]</i>	74	Περὶ ἑβδομάδων	
<i>Sur la composition des médicaments selon les genres</i>	73 et n, 74	V	421
IV, 7	84n	Homère	
IV, 7	84n	<i>Hymne homérique à Hermès</i>	325n
V, 2	89	<i>Iliade</i>	
V, 6	85n	IX, 522	316n
VII, 15	83n	<i>Odyssée</i>	
<i>Sur la composition des médicaments selon les lieux</i>	73-83, 73n	XXI, 424	316n
I, 1 sq.	76-78, 76n, 82, 84n	Isocrate	
I, 2	83n, 83n, 87	<i>À Démonicos</i>	
II, 3	83n	51-52	31 et n
III, 1	85n	<i>Sur l'échange</i>	31, 49
III, 3	83n, 85n	9	31-32
V, 1	83n	Istros de Cyrène	
VI, 7	83n	Συναγωγῆ τῶν Ἀτθίδων	34
VI, 8	84n	Jamblique	
VII, 2	84n	<i>De communi mathematica scientia</i>	
IX, 2	86	I 5, 11-14	139n
X, 2	86	Julius Vestinus	
<i>Sur les lieux affectés [De locis affectis]</i>	74	Ἐκλογή ὀνομάτων ἐκ τῶν Δημοσθένους βιβλίων	33
<i>Sur l'utilité des parties [De usu partium]</i>	74		

Ἐκλογή ἐκ τῶν Θουκυδίδου, Ἰσαίου, Ἴσοκράτους καὶ Θρασυμάχου τοῦ ῥήτορος καὶ τῶν ἄλλων ῥητόρων	33	<i>Le Pêcheur</i>	316
		Fr. 5	325
		Fr. 6	325
		Fr. 53	325
		Fr. 53	325
		Fr. 54	325
Kelsinos de Castabala		<i>Sententiae</i>	
Συναγωγή δογμάτων πασιῆς αἰρέσεως φιλοσόφου	35	54	312 et n, 316
<i>Lettre satirique d'Hori</i>	12	182	315n
Lucien		<i>Miscellanées de l'Égypte ancienne</i>	11-28
<i>Comment il faut écrire l'histoire</i>		Némésius	
47	37n	<i>Sur la nature de l'homme</i>	
<i>Reviscentes</i>		2, § 17, 15-19, 6	134n
6 33		2, § 16, 11-22, 19	134n
		2, § 23, 24-26, 9	134n
Macrobe		Nicandre de Colophon	
<i>Saturnales</i>		Ἰάσεων συναγωγή	34
I, <i>Praef.</i> , 3	50n	<i>Traité d'ologie</i>	81n
Manéthon		Nicolas de Damas	
<i>Aegyptiaca</i>	410	Παραδόξων ἐθῶν συναγωγή	34
Marc-Aurèle		Numénius (philosophe)	
<i>Pensées</i>		<i>Les Secrets de Platon</i>	110, 111n
III, 14, 1	38n	<i>Sur le Bien</i>	110, 111n, 121, 122n, 126, 135
<i>Correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton</i>		<i>Sur la rupture des Académiciens à l'égard de Platon</i>	110, 111n, 141n
IV, 1, 3	40n	<i>Fragments</i> éd. Des Places	
III, 19, 2	40n	Fr. 1	113n
III, 5, 102	40n	Fr. 1a	109, 117, 119-121
Martial		Fr. 1b	134n
<i>Épigrammes</i>		Fr. 1 b et c	109n
XI, 60, 6	80	Fr. 2	110
Mégasthène		Fr. 3	133n, 139n
<i>Indica</i>	117n	Fr. 3-4	111, 139n
Ménandre		Fr. 4 a	127n, 133n
<i>Le Cithariste</i>		Fr. 4 b	133 et n
Fr. 1. 1-5	312 et n, 316	Fr. 5	126-127, 132n
Fr. 1. 8	311 et n	Fr. 5-8	110
Fr. 9-12	314	Fr. 6	113n, 128-130, 128n, 132n
<i>Les Dîneuses</i>	313 et n	Fr. 7	113n, 130
Fr. 5. 1	314, 317	Fr. 8	113n, 131, 132n
		Fr. 9	109

Fr. 10a	109n, 134n	Philodème de Gadara	
Fr. 11-15	110, 111n	<i>De musica</i>	
Fr. 11	142n	II, IV	240
Fr. 12	113n, 142n	<i>De signis</i>	240n
Fr. 12, l. 13	142n	<i>Histoire de l'Académie</i>	40
Fr. 13	116n, 128n, 140n, 143n	Phlégon de Tralles	
Fr. 14	113n, 127n, 145n, 146n	Ὀλυμπιονικῶν καὶ χρονικῶν	
Fr. 15	113n	συναγωγή	34
Fr. 16	113n, 142n	Phrynicos l'Arabe	
Fr. 17	113n	<i>Préparation sophistique</i>	35
Fr. 17-18	110	Τιθεμένων συναγωγή	34
Fr. 18	110, 142, 124	Platon	
Fr. 19	113n, 142n	<i>Cratyle</i>	124, 129
Fr. 20	142n	383 a5-b2	124n
Fr. 21	146n	390 a4-8	124n
Fr. 23	110, 142n	390 d1-e4	124n
Fr. 24	118n	398 d7-8	129n
Fr. 24, l. 11-14	115n	402 b-c	30n
Fr. 24, l. 56-80	119n	409 d9-e 7	124n
Fr. 24-28	110	<i>Lois</i>	
Fr. 26	114n	VII, 811a	30
Fr. 30	107n, 139n	X, 896 e4-6	135 et n
Fr. 33	107n, 139n	X, 897 d1	135n
Fr. 32	139n	<i>Ménéxène</i>	
Fr. 35	139n	236 b	31n
Fr. 42	146n	<i>Phèdre</i>	
Fr. 43	107n	228 b	30
Fr. 52	107n, 133n	245 e5-7	135 et n
Fr. 70	118n	267 c	30
Numénios (rhéteur)		270 c	30n
Χρειῶν συναγωγή	35	278 d-e	31n
Oribase		<i>Protagoras</i>	
<i>Coll. med., lib. inc.</i>		331c	316n
20, 8	83n	331d	316n
Paul d'Égine		341e sq.	30n
<i>De re medica</i>		<i>République</i>	
III, 4, 4	83n	VI, 508 e3	135
Philochore		<i>Timée</i>	32, 125-145
Συναγωγή ἡρωίδων ἤτοι Πυθαγορείων		27 d6-28 a4	125, 127n, 131, 136n
γυναικῶν	34	28 a2-3	138
		29 e1	135n

29 e3-4	135n	<i>Sur les délais de la vengeance divine</i>	
37 e3-38 b2	125, 126n, 127n, 134n	559 d2-5	145n
38 a3-8	129	<i>Vie de Cicéron</i>	
38 b3	127n	24, 6	199 et n
41 c	145n	Χρησιμῶν συναγωγή	35
41 d-e	145n	Pseudo-Plutarque	
42 e7	145n	<i>Placita</i>	33
43 a-b	139n	<i>Stromates</i>	35
Pline l'Ancien		<i>Poème satirique d'Amennakht</i>	27n
<i>Histoire naturelle</i>	35, 36	Polybe	
Pr., 17	36n, 37n	<i>Histoires</i>	
Pr., 24-25	35n	I, 4, 6-10	50n
Pline le Jeune		Polydeukes de Naucratis	
<i>Lettres</i>		Συναγωγή τῶν διαφόρων κατὰ τοῦ αὐτοῦ λεγομένων	35
III, 5, 10-17	39n, 59n, 59n	Porphyre	
Plotin		<i>Contre les chrétiens</i>	49
<i>Ennéades</i>		<i>De antro nympharum</i>	
II, 9 [33], 3. 1-11	145n	5	139n
II, 9 [33], 18. 14-17	146n	<i>Philosophie tirée des oracles</i>	35 et n
III, 8 [30], 10. 5-10	145n	Πρὸς Νημέρτιον	423
IV, 3 [27], 6. 13	146n	Proclus	
V, 4 [7], 1. 7	146n	<i>Hymnes</i>	325n
V, 4 [7], 1. 23	145n	Publilius Syrus	
VI, 4 [22], 4. 39-47	146n	<i>Sententiae</i>	70-71
Plutarque		I, 53-55	70n
<i>De animae procreatione in Timaeo</i>		Quintilien	
1016 c9-10	145n	<i>Institution oratoire</i>	
<i>De la tranquillité de l'âme</i>		II, 11, 7	64n
464 f-465 a	38n	VIII, 5, 2	69 et n
464 f 3-4	42n	VIII, 5, 3	69n
<i>De sera</i>		VIII, 5, 27	69n
27, 566 a 6-8	139n	VIII, 5, 29	69-70, 70n
Ἐκλογή φιλοσόφων, βιβλία β'	33	X, 7, 30	64n
<i>Non posse suaviter uiui secundum Epicurum</i>		Pseudo-Quintilien	
1086 d	42n	<i>Declamationes maiores</i>	53
<i>Questions platoniciennes</i>		<i>Declamationes minores</i>	53
1001 c1-4	145n		
<i>Sur le contrôle de la colère</i>			
457 d-e	38n		
<i>Sur les contradictions des stoïciens</i>	42,		
44-45			

Scribonius Largus		Sextus	
<i>Compositiones</i>	74	<i>Sentences</i>	47
Sénèque		Sextus Empiricus	
<i>Lettres à Lucilius</i>		<i>Esquisses pyrrhoniennes</i>	
33	42n	I, 220	114 et n
33, 7	40n	Sopatros d'Apamée	
<i>Questions naturelles</i>	35	Ἐκλογαὶ διάφοροι	33, 34
Sénèque le Père		Sophocle	
<i>Controversiae</i>	53-71	<i>Philoctète</i>	323-324, 324n
I, praef., 1 sq.	60 et n, 62n, 65, 66n	563	323
I, praef., 2	67	563	323n
I, praef., 4-5	57n	Fragments	
I, praef., 6	67-68, 68n	945. I-3	317n
I, praef., 6-10	67n	Stace	
I, praef., 11	63n, 67 et n	<i>Silves</i>	35
I, praef., 12	62n	Suétone	
I, praef., 17	63n	<i>Auguste</i>	
I praef., 22	68n	89	38n
I, praef., 24	56, 57n	Telephos de Pergame	
I, 3, 11	63n	Συναγωγή ἐπιθέτων εἰς τὸ αὐτὸ πράγμα ἀρμοζόντων πρὸς ἔτοιμον εὐπορίαν φράσεως βιβλία 1' 35	
I, 7	71	Théophraste	
II, 1, 10-13	55n	<i>Les Causes des phénomènes végétaux</i>	81n
II, 1, 33	63n	<i>Recherches sur les plantes</i>	81n
II, 6, 1	56 et n	Συναγωγή	32
II, 7	55	Thucydide	
III, praef., 15	63n	<i>Histoire de la guerre du Péloponnèse</i>	213
V, 5, 8	58	I	213
VII, praef., 4	65n	V	213
VII, praef., 19	58	Tite-Live	
VII, 2, 11	55	<i>Histoire romaine</i>	401
IX, 3, 12	67n	Valerius Polion	
IX, 2, 27	68n	Ἀττικῶν λέξεων συναγωγή κατὰ στοιχεῖον	34
IX, 6, 18	64n	Vettius Valens	
X, 3, 7	58	Ἄνθολογία	33n
X, 3, 10	58		
X, praef., 13	62n		
X, praef., 1263n			
<i>Oratorum et rhetorum sententiae diuisiones colores</i>	53-56, 61-62		
<i>Suasoriae</i>	54		
I, 13	64 et n		
III, 1	55n		

Xénocrate		B, 37	367n
Fr. 28 Heinze = 101 Isnardi-Parente		B, 43	367n
	139n	B, 44	377n, 383n
Xénophon		<i>Mekhilta de-rabbi Yishma'el</i>	367
<i>Mémoires</i>		<i>Be-shallah, 'Amaleq</i>	
I, 6, 14	31	I	377n, 383n
IV, 2, 1	31	<i>Be-shallah, Shira</i>	
		I	377n, 378n
		<i>Mekhilta de-Rabbi Shim'on ben Yoḥay</i>	
			377n, 378n
II. AUTEURS JUIFS			
Auteurs judéo-hellénistiques		<i>Midrashim</i>	362, 368, 370-373, 377
		Be-reshit Rabba	370
Aristobule		I4, 7	385n
<i>Explication de la Loi de Moïse</i>	46	80, 6	383n
		85, 9	388n
Flavius Josèphe		Ma'ase Tora	366n
<i>Contre Apion</i>	41	Menorat ha-ma'or	366n
I, 183-200	41	Midrash ha-gadol	364, 372
<i>Guerre des juifs</i>	147n	Midrash shelosha we-arba'a	366n
<i>Antiquités judaïques</i>		Midrash Tanḥuma, Be-shallah, 10	
XI, 20	271n		383n
		Midrash Tanḥuma, Emor, 9	383n
Philon d'Alexandrie		Midrash Tanḥuma, Toledot, 14	388n
<i>De gigantibus</i>	420 et n	Midrash Tehillim	
<i>De opificio mundi</i>			369, 376, 387, 390-391
69	420	I, 20	369n
105	421	Ps II	392
<i>De praemiis et poenis</i>		Ps II, 23-27	391-392
63, 6-8	420	Qohelet Rabba, 7, 8	387n
<i>Quod Deus sit immutabilis</i>		Rut Rabba, 6, 4	387n
46, 11 - 47, 18	420 et n	Shemot Rabba, 19, 7	388n
		Shir ha-shirim Rabba, I, 17	383n
Textes rabbiniques		<i>Mishna</i>	362-364, 368, 373, 377
<i>Abot de-rabbi Natan</i>	364, 366, 368	<i>Abot</i> , 6, 6	362n
A, 12	369n	<i>'Eduyot</i> , I, 3	362n
A, 31-41	366n	<i>Pesiqta Rabbati</i>	
A, 34	366n	31	383n
A, 41	366n	<i>Pirqe Abot</i>	366, 368
B, 25	369n	5	366n
B, 36-48	366n	<i>Pirqe de-rabbi Eli'ezer</i>	366
B, 36	367n		

Sifra 373, 382n

Sifre Ba-midbar

112 377n

Sifre Debarim

10 378n

47 377n

306 378n

329 376, 377 et n

Talmud Babli 362, 364n, 376-378, 385

'Aboda Zara, 2, 7 387n

Baba Batra, 109b 383n

Baraytot 362

Berakhot, 15b 378n

Megilla, 3b 384n

Qohelet Rabba

3, 2 378n

5, 10 378n

Sanhedrin 376, 378n

92b 383n

90b-91a 376

91b-92a 376

98a 388. 111

Yoma, 52b 383n

Talmud Yerushalmi 362, 364n, 365n

'Aboda Zara, 2, 7 383n

Ḥagiga, 2, 1 387n

Targumim 369

Targum des Psaumes

Ps II, 7 389n

Targum fragmentaire 369n

Targum Onqelos 369

Targum Neofyti 369n

Targum Pseudo-Jonathan 369n

Tosefta 362, 364, 368, 373, 377

Yalqut Shim'on 364, 372

III. AUTEURS CHRÉTIENS

Albert le Grand

De animalibus 445, 456-461

I, tr. 2-3 460, 464

I, 1, 3 457, 457n

I, 3, 4 461

I, 3, 4, § 577 464

I, 3, 4, § 579 464

I, 3, 4, § 580 464

I, 3, 4, § 581 464

I, 3, 4, § 582 464

I, 3, 4, § 583 464

I, 3, 4, § 588 464

I, 3, 4, § 591 464

III, 1, 5, 55 461

III, tr. 1-2 460

V, 1, 6 459n

VI, 1, 3 459n

VII, 1, 6 459n

VIII, 1, 3 459n

VII, 3, 3 459

VII, 3, 3, 154 459

VII, 3, 3, 156 459

VII, 3, 3, 157 459

VII, 3, 3, 159 459

VII, 3, 3, 160 459

VII, 3, 3, 161 459

VII, 3, 3, 162 459

VII, 3, 3, 163 459

XII, tr. 2-3 460

XXII-XXIV 460

De homine 445-459

I-XIV 459

XXII-XXIV 459

De mineralibus 445, 458

IV 445

De quatuor coaequaevis 448

De vegetabilibus 445, 458

VI 445

Physicorum libri octo 446

Summa de creaturis 448

Ambrosiaster		I, 3, 61-62	253
<i>Quaestiones Veteris et Novi Testamenti</i>		I, 3, 28-60	250n
	268n	I, 4, 21-24	253
		I, 5, 13-14	253
Pseudo-Amphiloque		I, 5, 123-8, 69	250n
<i>Vie de Basile</i>	337 et n	I, 11, 1-16, 13	250n
Anastase du Sinai		I, 19, 1-9	254
<i>Quaestiones et responsiones</i>	419	I, 21, 41	253
		II, 1, 1-4	253
Anonyme Declerk	275	II, 1, 1-6, 23	250n
		II, 11, 1-3	253
Arnoldus Saxo		II, 18, 1-2	253
<i>De floribus rerum naturalium</i>	447	II, 24, 46-58	255n
		II, 30, 1-39	252n
Athanase d' Alexandrie		II, 31, 1-30	252n
<i>Commentaire sur saint Matthieu</i>	420	III	249
<i>Sur l'Incarnation du Verbe</i>		III, 6	246n
33, 5	275 et n		
<i>Vie d'Antoine</i> éd. Bartelink		<i>Contre les ivrognes</i>	
p. 370	334n	46	349, 352, 352n, 355
		<i>Éloge de saint Gordios</i>	335
		<i>Éloge des quarante martyrs</i>	335
Ps. -Athanase d'Alexandrie		<i>Sur le Saint Esprit</i>	
<i>Dialogue sur la sainte Trinité</i>	263 et n	16	262 et n
<i>Quaestiones ad Antiochum ducem</i>	419	29	51, 292, 300
<i>Syntagma ad monachos</i>		54	278n
2, 11	350, 353 et n, 356	éd. Pruche	334n
		p. 406	334n
		p. 478-480	334n, 335n, 340
Augustin		Pseudo-Basile de Césarée	
<i>Contra duas epistulas Pelagianorum</i>		<i>Contre Eunome</i>	
IV, 8, 21	93n	V, PG 29, 741 D	277n
IV, 10, 28	93n	V, PG 29, 741 D	278 et n
<i>De correptione et gratia</i>		V, PG 29, 761 B	277n
VII, 12	93n	V, PG 29, 761 C	277n
Avicenne		Bède le Vénérable	
<i>De anima</i>	449, 464	<i>Retractatio in Actus apostolorum</i>	
		4	93n
Barthélémy l'Anglais		Benjamin d'Alexandrie	
<i>De proprietatibus rerum</i>	451, 455	<i>Homélies</i>	351-352, 354n, 355n
III, 10	451n	Pseudo-Bonaventure	
		<i>Pharetra</i> éd. Peltier	426-438
Basile de Césarée			
<i>Contre Eunome</i>	52, 241-257		
I, 2, 82-84	253		
I, 2, 19-81	250n		
I, 2, 82-3, 28	250n		

p. 3	430n, 431n, 432n	Clément d'Alexandrie	
p. 6, 20	432	Ἐκ τῶν προφητικῶν ἐκλογαί	45, 361
p. 13 -14	431n	<i>Extraits de Théodote</i>	46
p. 14	431n	<i>Pédagogue</i>	215
p. 15	437n	I	215
p. 17	431n, 432n	III	215
p. 20, 105	430n	<i>Protreptique</i>	215
p. 21	431 et n	II, 17, I	33
p. 22	431n	<i>Stromates</i>	37, 110n, 134, 140n, 215
p. 24	434	I	215
p. 27	430n	I, 15, 70, 2	117n
p. 28	430n	I, 15, 71, 1-2	117n
p. 30	431 et n	I, 15, 72, 5	117n
p. 33	430n	I, 22, 150, 4	109n, 112n, 117n, 118n
p. 31	430n	III	215
p. 38, 73	430n	V	46
p. 55	430n	VI	46
p. 58	430n	VI, 1, 2, 1	35n
p. 77, 129	430n	<i>Code théodosien</i>	
p. 98	430n	XVI, 5, 34	240n
p. 103	430n		
Cassiodore		Constantin V	
<i>Institutiones</i>	282n	<i>Peuseis</i>	343 et n
I, 23, 2	282n	<i>Discours</i>	
Césaire d'Arles		I, 9	343n
<i>Epistula</i>		<i>Constitutions apostoliques</i>	359
XIV, 25-74	306	V, 13, 3-14	348-349, 352 et n, 359n
XIV, 81-105	306-307	<i>Controverse de Jason et Papiscus</i>	44
<i>Chronique anonyme d'Édesse jusqu'en</i>		Cyprien de Carthage	
540	406	<i>Ad Donatum.</i> 97	
<i>Chronique anonyme jusqu'en 1234</i>	406,	16	98n
	409 et n	15	98n
<i>Chronique maronite</i>	402 et n	<i>Ad Fortunatum</i>	91-105
<i>Chronique melkite</i>	402 et n, 406	praef., 3, l. 33-34	94n
<i>Chronique pascale</i>	407	praef., 3, l. 34-35	94n, 104 et n
<i>Chronique syriaque « composite »</i>		praef., 3, l. 35	94n
<i>(Chronicon miscellaneum ad annum</i>		praef., 4, l. 57, 85	94n
<i>Domini 724 pertinens)</i>	397-400, 400n	praef., 3	94n
<i>Chronique de Zuqnin</i>	412	praef., 3, l. 34	94n
		praef., 3, l. 35	94n
		praef., 3, l. 36-38	95
		praef., 3, l. 39-49	96n

praef., 3, l. 34-35	96n, 98n	<i>De dominica oratione</i>	
praef., 4, l. 50-59	96n	5	100n
praef., 3, l. 37-38	102n	<i>De habitu uirginum</i>	103
<i>Ad Quirinum</i> 43, 47, 91-105, 370 et n		I	104
I-II, praef., l. 4 et 13	94n	2	101n, 104n
I-II, praef., l. 6	94n	5	103
I-II, praef., l. 10, 16	94n	8	105
I-II, praef., l. 12	94n	<i>De unitate ecclesiae</i>	
I-II, praef., l. 12-13	94n	12	94
I-II, praef. l. 13-14	95	<i>Epistulae</i>	
I-II, praef., l. 16-17	98n	3, I, 2	100n
I-II, praef., l. 17	94n	4, I	101n, 103
I-II, praef., l. 17-26	99n	57, 4, 4	101n
I-II, praef., l. 26-34	97n	59, 4, 2	100n
I-II, praef., l. 28-30	94n	66, 3, 2	100n
I-II, praef., l. 29	99n	68, 4, I	101n
I-II, praef., l. 29-30	97n	Pseudo-Cyprien	
I-II, praef., l. 32-34	94n, 99n	<i>Ad Nouatianum</i>	
I-II, praef., l. 33-34	102n	12, I	95
I, 14	101	<i>De montibus Sina et Sion</i>	95
I, 17	100n	<i>De rebaptismate</i>	
I, 20	100n	I	95
II, 6	95	<i>Exhortatio de paenitentia</i>	105
II, 22	269n, 273n	Cyrille d'Alexandrie	
II, 30	102	<i>Apologia XII capitulorum contra</i>	
III, praef. l. 4	94n	<i>Orientales</i>	293, 300-301
III, praef., l. 5	94n	13-15	301
III, praef., l. 7-12	94n	17, 52-53	301
III, praef., l. 9	94n	113-115	300-301
III, praef., l. 8-10	98n	<i>Apologia XII anathematismorum contra</i>	
III, praef., l. 14	101n	<i>Theodoretum Cyri</i>	293, 296, 300-301
III, praef. l. 15-16	98n	<i>Contra Nestorium</i>	
III, 1	103	V	300
III, 14	103	<i>Contre Julien</i>	
III, 23	103	241, 244, 252, 279, 280n, 423	
III, 36	103	I	252
III, 49	103	I, 26	263
III, 55	103	II	252
III, 66	101n, 102-104	II, 2	241n
III, 7073	101, 102	III	423
III, 83-85	101	VIII	264
III, 90 à 93	102n	<i>Explanatio XII capitulorum</i>	293, 296
III, 109 à 113	102n		

<i>Lettres festales</i>			Dorothee de Gaza	
6, 10		268n	<i>Instructions</i>	
<i>Oratio ad Arcadium et Marinam augustas de fide</i>			15	358 et n
10-18		300	Égérie	
22-223		300	<i>Journal de voyage</i>	
Cyrille de Jérusalem			27, 1	358 et n
<i>Catéchèses</i>			Élie de Nisibe	
10, 16		273n	<i>Opus chronologicum, I, II</i>	394n, 398
13, 12		264n	Épiphane de Salamine	
14, 24		265n	<i>De fide</i>	
16, 29		278n	22, 9-10	349-350, 353n
Denys l'Aréopagite			<i>De gemmis</i>	422
<i>De la hiérarchie celeste</i>	334n, 340, 345		<i>Panarion</i>	
Denys le Petit			76, 38, 4	278n
<i>Præfatio ad Hormisdam papam in Collectionem canonum Dionysianam secundam (quam aliquando dicitur tertia)</i>		282 et n	Pseudo-Épiphane	
<i>Dialogue d'Athanase et Zachée</i>	263, 267, 279n		<i>Testimonia</i>	
55-56		276	5	278n
<i>Dialogue de Papiscus et Philon</i>	275		5, 17	278n
<i>Dialogue de Simon et Théophile</i>			19	273
40		265n	25	274n
<i>Didascalia apostolorum</i>			27	274n
21, 15-16		359	28	274n
Didyme d'Alexandrie			86, 1	265n
<i>Sur la Genèse</i>			90	272
III, 21		275n	91	269n
<i>Sur les Psaumes</i>	203-205		<i>Épître de Barnabé</i>	
Fr. 24		203	2, 5-6	267n
Fr. 25		205-206	6	265, 265n
<i>Sur Zacharie</i>			6, 2-3	44, 100n
I, 176		275n	9, 5	267n
Diodore de Tarse			11, 10 a	274, 274n
<i>Commentaires sur les Psaumes</i>			11, 10 b	274n
V, 4		206 et n	12, 10-11	271n
			Eunome	
			<i>Apologie</i>	241, 243-257
			1, 1-5	250n
			8, 1-5	250n
			8, 14-18	250n
			9, 1-3	254
			9, 3-21	254

12, 1-6	250n	I, 8, 1	147n
17	255n	I, 8, 3	147n
20, 1-5	252n	I, 8, 5	147n
20, 11-14	252n	I, 8, 5-13	147n
21-24	249	I, 8, 16	147, 151
26-27	247, 249	IV, 26, 12-14	45n
<i>Apologie de l'apologie</i>	241, 243 b	V, 27	164n
I-II	248n	VI, 19, 8	134n
<i>Profession de foi</i>	242-256	VI, 20, 2	157-158, 157n
3, 16-22	254	<i>Préparation évangélique</i>	
3, 36-37	254	48 et n, 51, 107-148, 163-165	
3, 39-40	254	I-III	109
3, 41-46	254	I, 4	112n
Eusèbe de Césarée		VII	164, 165
<i>Apologie pour Origène</i>	49, 51, 162-163, 165, 251	VII, 22	164n
<i>Chronique</i>	49, 163, 406	IX	110, 141
Chronographie	49	IX-X	109
Canons chronologiques	49	IX, 1, 2	117
<i>Contre Hiéroclès</i>	48	IX, 4-5	136
<i>Contre Marcel</i>	49, 51, 245, 252	IX, 6	117
<i>Contre Porphyre</i>	49	IX, 6, 6	118n
<i>Démonstration évangélique</i>		IX, 6, 9	109n, 110n, 112n, 115, 118n
48, 163, 269-270, 361, 370, 375		IX, 7	119-121
Prologue	261	IX, 7, 1	111 et n, 112n, 115n, 118n
Prologue, 7	267	IX, 7, 3	112n
I, 1, 6	266, 266n	IX, 7-8	109 et n, 111, 117-124, 136n
III, 1, 3-4	269, 269n	IX, 8	121-123, 122n
IV	271n	IX, 8, 1	111n, 112n, 115n
VI, 2	265n	IX, 8, 1-2	109
VI, 8, 5, 4	275 et n	IX, 9, 5	133
VI, 9, 2	275 et n	IX, 9, 8	111n, 112n
VI, 20	275 et n	IX, 10, 14	133, 142n
VI, 20, 7	275n	IX, 27, 3	123n
XI	265	X	110, 133
<i>Extraits prophétiques</i>		XI	48n, 109n, 110
48, 163, 361, 370, 375		XI	141
p. 1. 28-29 Gaisford	49n	XI, Pr. 3-4	115n
<i>Histoire ecclésiastique</i>	50-51, 163-165, 396-400, 402-403, 406, 408	XI, Pr. 3-5	109n
I, 1, 3	50, 74	XI, Pr. 5	110n, 111n
I, 1, 4	50n, 396n	XI, 6, 8-41	124n
I, 1, 6	406, 406n	XI, 9, 1	125n
		XI, 9, 2	125n, 139n
		XI, 9, 3	125n, 132n, 138-139 et n
		XI, 9, 4	125n, 137n

XI, 9, 5	125n, 131, 138-139	XI, 22	135, 141n, 142n
XI, 9, 5-6	137n, 137-138	XI, 22, 2-3	111n
XI, 9, 8	110n, 111 et n, 112n	XI, 22, 3	113n
XI, 9, 8	111 et n, 112n, 115n	XI, 22, 3-4	111n
XI, 10	110, 116n, 124-136, 134n	XI, 22, 3, 6	112n
XI, 10, 1	112n	XI, 22, 6	111n, 113n
XI, 10, 1-5	126-127	XI, 22, 8	113n
XI, 10, 6-8	128-130	XI, 22, 9-10	135n
XI, 10, 2	132n	XI, 22	110
XI, 10, 4	112n, 132n	XI, 24	142n
XI, 10, 6	113n	XI-XIII	109
XI, 10, 7	132	XIII	141
XI, 10, 6-8	128, 128n	XIII, 4, 4-5	110, 142n
XI, 10, 9	113n, 133n	XIII, 4fin-5, 2	111n
XI, 10, 9-11	130-131	XIII, 5	112n
XI, 10, 10	133n	XIII, 12, 6	45n
XI, 10, 11	139	XIII, 13, 4	112n
XI, 10, 12	139	XIII, 13, 5	112n
XI, 10, 12	113, 131	XIII, 14-21	111n
XI, 10, 12-14	131-132	XIV, 1, 4	112n, 142n
XI, 10, 13	138-139, 139	XIV, 2, 1	116n
XI, 10, 14	110, 113, 116, 131, 140	XIV, 3, 1-5	110n
XI, 10, 15	126-127	XIV, 4, 13	112n, 116n
XI, 14	116	XIV, 4, 14	115n
XI, 17, 11	112	XIV, 4, 15-16	114 et n
XI, 18	141 et n, 143-144	XIV, 4, 16	112n, 114n, 116n
XI, 18, 1	112n	XIV, 4, 16-9	111n
XI, 18, 1-10	142n	XIV, 4-9	115
XI, 18, 1-21	111n	XIV, 4, 16-9, 4	110
XI, 18, 6	113n	XIV, 5, 1	115n
XI, 18	110	XIV, 5, 7-8	119n
XI, 18, 11	147n	XIV, 5, 8	141n
XI, 18, 12	142n	XIV, 5, 10	141n
XI, 18, 13	112n, 143n, 147n	XIV, 6	113n
XI, 18, 13-14	116n, 143n	XIV, 7, 14	114n
XI, 18, 15	113n	XIV, 7, 15	112n, 114n
XI, 18, 15-19	145n, 146n	XIV, 8, 2	113n
XI, 18, 17	127n	XIV, 8, 13	113n, 142n
XI, 18, 19	113n	XIV, 8, 14	113n, 142n
XI, 18, 22	111n, 112n, 113n, 124	XIV, 8, 15	112n, 114 et n
XI, 18, 24	112n, 142n	XIV, 9, 4	112n, 113n
XI, 18, 25	112n, 142n	XV, Pr	109
XI, 21, 5	112n	XV, 1, 5	110n
XI, 21, 6	112n	XV, 1, 11	111n

	XV, 17	111, 127n, 133, 141n	Gélase I^{er}	
	XV, 17, 1	110n, 111n, 112n	<i>De duabus naturis in Christo adversus Eutychem et Nestorium</i>	295 et n
	XV, 17, 1-2	133n	Gélase de Césarée	
	XV, 17, 3-8	133n	<i>Histoire ecclésiastique</i>	401n, 404
	XIV-XV	109	Gennade	
	<i>Questions et réponses sur les évangiles</i>		<i>De uiris illustribus</i>	
	159	280n	43	93n
	<i>Théologie ecclésiastique</i>	49, 252	Georges d'Alexandrie	
	I, 1-18	252	<i>Vie de Jean Chrysostome</i>	337
	<i>Vie de Pamphile</i>	47	Georges le Syncelle	
	Eusèbe de Dorylée		<i>Eclogae Chronographiae</i>	396-397
	<i>Contestatio</i>	300	Germanos	
	Euthyme Zygarène		<i>Lettres</i>	343 et n
	<i>Panoplie dogmatique</i>	419	Grégoire de Nazianze	
486	<i>Évangile de l'enfance du Pseudo-Matthieu</i>		<i>Epistulae</i>	
	22	275 et n	3, 4	155n
	Ferrand de Carthage		6, 4	156n
	<i>Breviatio canonum</i>	289 et n	6, 6	155n
	<i>Florilège sur le Grand Carême</i>	347-360	31	154n
	Extraits		31, 7	156n
	n° I, 1	359	115	154-155
	n° I, 32	359	134, 3	155n
	n° I, 3	355	167, 1	155n
	n° I, 4	355, 359	167, 3	156n
	n° I, 5	356, 358	202	154n
	n° I, 6	359	202, 9	156n
	n° I, 7	357-359	234	154n
	n° I, 8	358	234, 1	155n, 156n
	n° I, 9	358	235	154n
	n° II, 1	358-360	235, 1. 7	156n
	n° II, 2	357, 360	<i>Orationes</i>	
	n° II, 3-4	359	4, 105	156n
	Florus de Lyon		30, 16	156n
	<i>Collectio de fide</i>	291 et n	38	334n
	35	305	39	334 et n
	Fulgence		40	334n
	<i>Contra Fabianum</i>		41, 2	156n, 157
	Fr. 11	95	43, 68	156n

Grégoire de Nysse

Antirrhétique contre Apollinaire 250n
233, 9-18 250n

Contre Eunome 52, 241-256
I, 2, 82 - 3, 28 250n, 251
I, 17 251n
I, 22 251n
I, 24 251n
I, 59 251n
II 248n
III 248n, 249, 251
III, I, 4 251n

De opificio hominis 335

Epistulae
29, I-2 247
29, 7 250n

Réfutation de la Profession de foi 243-255

Préface 252n
20 252
21, 320, 25-321, I 255
34, 325, 19-24 255
35, 326, 9-10 255
36, 326, 13-14 255
38 252
52 252
54, 334, 7 253
88-97 246n
132 254
182 253
182, 389, 5-6 253
218-231 253

Sur les titres des Psaumes

II, 9 275n

Pseudo-Grégoire de Nysse

Testimonia 259-280
I 277-278
I-2 261
2-10 266
3-9 261
4 264
5 264
7 265, 279n
8 265

9 265
I-9 260
I-10 261 et n
10 261, 266n
11-13 260, 267
14-22 260, 268-279
19 273
19-22 260
12 267-268
14 268-269
14-15 261
15 263, 269
16 268, 270, 273
17 272
17-18 261
18 272
20 273
21 274
22 261, 277

Guibert de Tournai

De modo addiscendi 427 et n
De morte 426n
De septem verbis Domini in cruce 426n
Sermones ad status 427
Ad adolescentes et pueros 428
Ad conjugatas, de conjugio 428
Ad iudices et advocatos 428
Ad mercatores 428
Ad monachos griseos 428
Ad monachos nigros 428
Ad novitios 428
Ad moniales et religiosas 428
Ad pauperes et afflictos 428
Ad potentes et milites 428
Ad scholasticos et scholares 428
Ad theologos et predicatores 428
Ad viduas 428
Ad virgines 428
De diversis statibus et officiis 427
De penis et gaudiis 427
De preceptis divinis 427
De sacramentalibus et mysteriis 427
Tractatus de pace 427n

Guillaume de la Fourmenterie	429	q. 50	459
<i>De Spiritu et anima</i>	431	q. 51	459, 461
Helladios		q. 52	459, 461
<i>Vie de Basile</i>	337	q. 53	459 et n
Henry d'Herford		q. 54	459
<i>Catena aurea entium</i>	445, 456-464	q. 56	459n
VI	458	q. 59	459n
VII	458	q. 60	459n
VIII	446, 458-460	q. 62	459n
VIII, 1, q. 56-62	460n	q. 63	459n
VIII, 2, q. 151	460n	<i>ansae</i> II, <i>De avibus</i>	454-455, 458
VIII, 2, q. 152	460n	p. 3	455
VIII, 2, q. 156-159	460n	p. 9	456
VIII, 2, q. 14-27	460n	p. 11	455
VIII, 2, q. 28-29	460n	<i>Chronicon</i>	457
VIII, 2, q. 44	460n	Hippolyte	
VIII, 2, 51	460n	<i>Contre les hérésies</i>	46n
VIII, 2, q. 48-49	460n	<i>Contre Noët</i>	46, 46n
VIII, 2, q. 66	460n	<i>Contra Gaium</i>	245
VIII, 2, q. 73	460n	<i>Histoire du monastère de Sabrišo</i>	406
VIII, 2, q. 56-66	459	Hugues de Saint-Cher	
VIII, 9, 38	464	<i>Postille</i>	433
VIII, 9, 40	464	Ps.-Ignace d'Antioche	
VIII, 9, 41	464	<i>Epistulae</i>	
VIII, 9, 42	464	5, 13, 2-3	352 et n
VIII, 9, 43	464	Innocent de Maronée	
VIII, 9, 44	464	<i>Epistula ad Thomam presbyterum</i>	
VIII, 9, 46	464	<i>Thessalonicensem de collatione cum</i>	
VIII, 9, 47	464	<i>Severianis habita</i>	296, 304
VIII, 9, 48	464	33-34	296n
VIII, 9, 51	464	39-41	296n
IX, 36 sq.	460	<i>De his qui unum ex trinitate Jesum</i>	
IX, 36-59	460	<i>Christum dubitant confiteri</i>	
IX, 38-48	460	11-29	304
XXII-XXIV	460	Iohannitius	
<i>ansae</i> I, <i>De animalibus in generali</i>	454,	<i>Isagoge</i>	451
458		Irénée	
q. 34-52	461	<i>Démonstration de la prédication apostolique</i>	
q. 46-54	459	49	271n
q. 46	459		
q. 47	459		
q. 48	459		
q. 49	459		

Isidore de Séville		I, 27	339
<i>Etymologiae</i>	458, 460	I, 28 -I, 65	332n
Jacques d'Édesse		I, 35	335
<i>Chronique</i>	402	I, 37	336
<i>Correspondance</i>	407	I, 39	335
Jacques de Pamèle		I, 40	335
<i>Opera D. Caecilii Cypriani</i>	93n	I, 42	336
Jean II		I, 44	335
<i>Epistulae</i>	291, 296	I, 45	335
III, [2/]4-28	304	I, 46	335
VI	307	I, 47	335
VI, 25-74	306	I, 50	336
VI, 42-52	282n	I, 51	336
Jean III le Scholastique		I, 52	336
<i>Nomocanon L titulorum</i>	289	I, 53	336
<i>Synagoga L titulorum</i>	289 et n, 307	I, 54	338n
Jean Chrysostome		I, 55	342n
<i>Ad populum Antiochenum</i>		I, 57	342n
20, 9	349, 353 et n	I, 58	336
<i>Commentaire sur Matthieu</i>	430n	I, 60	331n
Jean Damascène		I, 64	337n
<i>Dialectique</i>		I, 66-I, 68	332n
Pr., 60	331n	II, 14	340
<i>Discours contre les calomnieateurs des images</i>	329-346	II, 16	344n
I, 6	339	II, 18	329n, 344n
I, 8	333n, 339, 341n, 342n	II, 19	340
I, 10	334n	II, 12	330n
I, 11	334n	II, 60-II, 66	332n
I, 13	339	III, 72-73	338n, 348n
I, 14	339	III, 84-89	345n
I, 16	339	III, 90	340n
I, 17	339	III, 124	338n
I, 18	339	<i>Source de la connaissance</i>	331
I, 19	334n, 336, 344n	89	331n
I, 20	339, 344n	<i>Source de la foi</i>	345
I, 21	334n	<i>Lettre à Komètas</i>	347-348, 347n, 356 et n
I, 23	334n, 335n, 339	Jean de Gaza	
I, 24	339	<i>Description du Tableau cosmique</i>	309-327
I, 25	332n	I	310-311, 310n, 325
		I-8	314
		2	323n
		3-4	311-312, 312n

4	323n	<i>Commentaires</i>	430
6	313 et n, 317, 325	sur Osée	430n
8	314 et n, 325	sur Michée	430n
11	318-319, 319n	sur Joël	430n
12	323n	sur Nahum	430n
14	319 et n, 323n	sur Abacuc	430n
18	316, 325	sur Sophonie	430n
19	326, 326n	sur Malachie	430n
20	311 et n	sur Isaïe	430n
23	316, 325	sur Jérémie	430n
108	319n	sur Daniel	173-174, 188
113	319n	<i>Dialogi contra Pelagianos</i>	
119	319n	I, 32	93n
124-128	319 et n	III, 18	93n
124	319n	<i>Homélies sur Ezéchiel</i>	
125	319n, 325	Préface	47n
128	319n	<i>Lettres</i>	
138-139	320n	33	47
359	322n, 325	70, 4	46 et n, 134n
559	321n, 325	<i>Traduction des homélies d'Origène</i>	231n
559-560	321n	<i>Tractatus super Psalmos</i>	202-206, 202n
Jean d'Éphèse		John of Schoonhoven	
<i>Histoire ecclésiastique</i>	407-408	<i>De contemptu huius mundi</i>	435
Jean de Galles		Justin	
<i>Somme</i>	427	<i>Traité contre toutes les hérésies</i>	44
Jean de la Rochelle		<i>Dialogue avec Tryphon</i>	
<i>Summa de anima</i>	450, 436	15, 7-16, 1	267n
Jean de Litarba		28, 2	267n
<i>Correspondance</i>	407	37, 1	265n
Jean Malalas		49, 3	272n
<i>Chronique</i>	402	49, 2-3	272n
		118, 1	272
Jean de Phenek		Léonce de Byzance	
<i>Points essentiels de l'histoire du monde temporel</i>	406	<i>Libri tres contra Nestorianos et Eutychianos</i>	
Jean Moschos		III	305
<i>Pré spirituel</i>	332n, 336-337, 337n	Léontios de Néapolis	
Jérôme		<i>Apologie contre les juifs</i>	336 et n, 338-346
<i>Apologie contre Rufin</i>		ϕ1	342n
I, 11, 4-6	165	ϕ8	339
		ψ9	342n

Marcus Eugenicus		Nombres f. 70-73v, f. 83v-86v	220n
<i>Oratio altera de igne purgatorio</i>	158n	Deutéronome f. 86v-90	220n
Marius Mercator		Josué f. 78-79, f. 90r-v	220n
<i>Excerpta ex Nestorii scriptis ab Cyrillo</i>		Juges f. 79, f. 93v	220n
<i>Alexandrino capitulo</i>	302	Ruth f. 79, f. 94v	220n
Martin de Braga		Job f. 95-107v, f. 108-118v	220n
<i>Capitula</i>	289 et n	Règnes f. 119-121 I-IV f. 123r-v	220n
Méthode d'Olympe		Psaumes f. 132-264v, f. 124-131v,	
<i>Sur le libre arbitre</i>	164-165	f. 266-351	220n
Méliton de Sardes		Isaïe II, 27	271n
<i>Extraits de la Loi et des Prophètes</i>	45	Jérémie f. 365-406v, f. 407-439v.	219n
Michel Psellos		f. 365	221
<i>Opuscula philosophica</i>		Lamentations f. 365-406v, f. 407-	
34, l. 99-104	421	439v.	220n
<i>Opuscula theologica</i>		Ézéchiel f. 582v.	220n
I, l. 110-112	421	<i>Commentaires</i>	
<i>Orationes panegyricae</i>		Sur la Genèse	164 et n, 219
17, 361-366	158n	Sur l'Exode	201n, 219, 230
Michel le Syrien		les Nombres	219
<i>Chronique</i>	397 et n, 412	Sur le Deutéronome	219
Nicéphore de Constantinople		Sur les Règnes	231
<i>Chronique</i>	397	Sur Cantique des cantiques	201, 217-238
<i>Contra Eusebium</i>	246n	Sur les Psaumes	201-202, 202n, 219, 230
Nicéas Choniates		Sur les Psaumes 1-25	202n
<i>Thesaurus Orthodoxae fidei</i>	405 et n	Sur Job	219
Nicolas de Biard		Sur Osée	160
<i>Summa de abstinentia</i>	438 et n	XIV	215
Nonnos de Panopolis		XVIII	215
<i>Dionysiaques</i>	309n	Sur Ézéchiel	160
<i>Paraphrase de l'évangile de saint Jean</i>	309n	Sur Matthieu	160, 195, 199 et n, 210-212, 215
Origène		X et XI	215n
<i>Commentaires éd. Combefis</i>		XIII, 2	195n
Genèse f. 1-31, f. 32-53v	220n	XIII, 26	212-213
Exode f. 54-59v, f. 60-65v	220n	XV, 14	198n
Lévitique f. 66-70, f. 82-83v	220n	Sur Luc	231 et n
		Sur Jean	160, 213-214, 214n
		X, 46	213 et n
		XIII, 1	214 et n
		XXVIII	214-215
		XXXII, 32	214-215, 214n

Sur l'Épître aux Romains		III, 1	150n
	160-161, 208-210	III, 1, 23	161n
<i>Contre Celse</i>	48, 109n, 134n, 149n,	IV, 3, 10	161n
	160-161, 214-215, 240n, 245, 252	IV, 3, 2	153n
Préface	252n	<i>Philocalie</i>	52, 149-166, 230n, 231n
I, 2	160n	Prologue (branche A)	151
I, 15	134n	Prologue (branche B)	152
I, 42	160n	I-14	161
I, 63	160n	I-20	150n, 151n, 152n, 154 et n, 158n,
I-VII	161	160n	160n
II, 15	160n	I, 25	153n
III, 81	214 et n	I 5	160
IV	214, 214n	I 5-20	161
IV, 51	109n, 134n	21	150n
V, 10	174n	21-27	150n, 161
VI, 1-2	160n	23	164
VI, 2-5	160n	23, 22	164n
VI, 46	174n	24	164
VI, 75-77	160n	<i>Scholies</i>	160
VI, 77	160n	<i>Stromates</i>	46, 48 et n, 183
VII, 58-61	160n	<i>Sur la prière</i>	
<i>Excerpta</i>		I 4, 4	174n
Sur l'Exode	47		
Sur le Lévitique	47	Pamphile de Césarée	
Sur l'Ecclésiaste	47	<i>Apologie pour Origène</i>	49, 51, 162-163, 165, 251
In totum Psalterium	47-48		
Sur les Psaumes I à xv	47	Pamphilè	
<i>Homélies</i>	202	<i>Mélanges de notes d'histoire</i>	38n, 39
Sur la Genèse	230-231, 231n	<i>Passion de s. Artemius</i>	405
Sur le Lévitique		Philippe Cancellarius	
4, 5	196n	<i>Summae</i>	449
Sur les Nombres		Philostorge	
18, 3, 5	175n	<i>Histoire ecclésiastique</i>	405 et n
Sur Josué	160	VI, 2	409
Sur Samuel	207	VII, 3	333n
Sur les Psaumes	202	XI, 5	402
V, 3, 1	207 et n	IX, 14	409
V, 6, 57-62	208	Photius	
Sur Jérémie	160	<i>Bibliothèque</i>	400 et n, 405
Sur les Actes des apôtres	160	cod. 40	405
<i>Lettre à Africanus</i>		cod. 97	34
	169n, 175-176, 191-192, 197		
<i>Lettre à Grégoire</i>	160		
<i>Peri Archôn</i>	149n, 160-161, 195, 240n		

cod. 154	35	33. 3-4	223
cod. 161	33	35	223
cod. 170	51	45	225
cod. 175	38n	50	223
cod. 175	39n	54	223, 228-229n
cod. 188	34	54. 1	234
cod. 189	34	54. 9	234
cod. 213	33-34	59	223
cod. 249, 438 b 23-6	118n	59. 5	224
cod. 250, 456 b	421	67	225
Pierre d'Abano		67. 13-15	223
<i>Problemata</i>	458	68	225
		73	223, 228-229n
Pierre de Callinice		73. 3	234
<i>Contre Damien</i>	251n	73. 10	234
		78	223
Pierre le Chantre		78. 9	224
<i>Verbum abbreviatum</i>		83	223
cap. I, PL 205, col. 25	425n	83. 2	225
		83. 4	225
Pierre Lombard		86	223
<i>Sentences</i>	426	97	223
		97. 4	224
Pontius		97. 10	225
<i>Vita Cypriani</i>	102	103	225
2, 3, 1	97n	108	223
3, 7-9	103	108. 8	234
4, 1	97n	112	223, 225n
5, 6	97n	120	223
9, 6-9	103	120. 1-14	225
		120. 15-22	225
Procope de Gaza		125	223
<i>Epitomé sur le Cantique des Cantiques</i>		128	223
éd. Auwers	201n, 217-218, 223-235, 223n, 224n, 224n, 231n	128. 14	234
Extraits		131. 1-4	223
6	223	131. 5-42	225
7	223	134	223
11	223, 225n	139	223
12. 1-6	223	139. 33	224
12. 3	224	144	223
20	225	168	223
27	223, 225	172	223
27. 3	234	175	223
30	225	178	223

181	223	335	223
193	223	336	223
193. 7	224	342	225
199-200	223	347	223
205	223	350	225
205. 2-3	225	352	223
211	223	357	225n
212	223	360	225
212. 1	225	361	223
222	223	371	223
222. 1	224	371. 5	234
222. 2	225	385. 1-13	223
223	223, 225	385. 10	224
232	223	<i>Épitomé sur les Proverbes</i>	221, 226 et n
233	223		
243	223	Prosper d'Aquitaine	
247	223	<i>Prætoriorum Sedis apostolica</i>	
247. 2	224	<i>episcoporum auctoritates de gratia Dei</i>	
251	223	<i>[et libero voluntatis]</i>	294, 303
258	223	Raban Maur	
258. 4-5	225	<i>De laude cruce</i>	431 et n
275	223		
277	223	Rufin	
277. 9	224	Traduction du <i>Commentaire sur l'Épître</i>	
282	223	<i>aux Romains</i> d'Origène,	
282. 1	226	Praefatio Rufini, p. 36	208-209, 208n
289	223	Traduction latine de la première partie	
289. 10-12	224	du <i>Commentaire sur le Cantique des</i>	
290	223	<i>Cantiques</i> d'Origène	231n, 233
290. 15	226		
296	223	Sévère d'Antioche	
296. 1	226	<i>Confutatio propositionum Juliani</i>	303
296. 11	234	<i>Homélie cathédrales</i>	
296. 16	224	15	354 et n, 357
307	223	15, 13	350, 353n
311	223		
314	223	Sévérien de Gabala	
316	223	<i>Sur l'exaltation de la Croix</i>	336 et n
316. 5	226	Socrate	
319	223	<i>Histoire ecclésiastique</i>	403, 407-408
319. 10	226	IV, 26, 8	155 et n
323	223		
326	223	Souda	34, 400, 401 et n, 405
329-330	223	A 4015	34

Vigile		93	463
<i>Constitutum de Tribus Capitulis (ad Justinianum I)</i>	305	94	463
<i>Constitutum II vel Ex epistula de Tribus Capitulis</i>	305	94-95	452n
		95	463
		96	463
		98-100	449
Vincent de Beauvais		XXVI	448, 454
<i>Speculum naturale</i>	445-464	XXVII	448
XXIII	448		
XXV	446, 448	<i>Speculum maius</i>	446
87	463	<i>Speculum historiale</i>	446
88	463	<i>Speculum doctrinale</i>	446
88-92	452	Zacharie de Mitylène	
87-96	450-451	<i>Histoire ecclésiastique</i>	
89	463	398 et n, 404-405, 408-409, 409n	
90	463	Pseudo-Zacharie	
91	463	<i>Histoire</i>	398, 404-405, 404n, 407
92	463	PsZ, I, p. 5 T, 3 V	398n

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos	
Sébastien Morlet	7
Lire en extraits: Les manuscrits de miscellanées en Égypte ancienne, ou la lecture comme pratique créative	
Chloé Ragazzoli.....	11
« Extraire » dans la littérature antique	
Sébastien Morlet	29
Extraction, remémoration et discontinuité dans les <i>Controverses</i> de Sénèque le Père: du déclamateur au texte	
Charles Guérin	53
Les traités de pharmacologie de Galien et les extraits des médecins antérieurs: un témoignage important sur la formation du langage scientifique spécialisé	
Alessia Guardasole.....	73
Cyprien excerpteur du texte biblique: quelques réflexions sur l' <i>Ad Quirinum</i> et l' <i>Ad Fortunatum</i>	
Laetitia Ciccolini.....	91
Eusèbe de Césarée et les extraits de Numénius dans la <i>Préparation évangélique</i>	
Fabienne Jourdan.....	107
Questions au sujet de l'anthologie origénienne transmise sous le nom de <i>Philocalie</i>	
Éric Junod.....	149
Un dossier d'Origène: Les notes marginales de la Syro-hexaplaire de Daniel.....	167
Olivier Munnich.....	167
Réduire Origène. Extraits, résumés, réélaborations d'un auteur qui a trop écrit	
Luciano Bossina.....	199
François Combefis éditeur d'extraits origéniens	
Reinhart Ceulemans	217

Extraire pour réfuter. Pratiques de la fin du iv ^e siècle après Jésus-Christ Matthieu Cassin.....	239
Le travail de l'extrait dans les <i>Testimonia</i> du Pseudo Grégoire de Nysse Jean Reynard.....	259
Inventaire, origine et objet des florilèges patristiques dans les collections canoniques et dans la littérature pontificale de l'Antiquité Dominic Moreau.....	281
Écrire en extraits. Comment Jean de Gaza fit son miel au bouquet de Stobée (Ménandre, Bion, Euripide) Delphine Lauritzen.....	309
Extrait et florilèges dans les <i>Discours contre les calomnieurs des images</i> de Jean Damascène : une clé pour comprendre leur rédaction Vincent Déroche.....	329
Du mauvais usage des sources dans un florilège palestinien du viii ^e siècle Vassa Kontouma.....	347
Le genre du florilège et la littérature des rabbins de l'Antiquité : considérations générales et cas particulier des <i>Testimonia</i> José Costa.....	361
L'historiographie tardo-antique : une littérature en extraits Muriel Debié.....	393
Lire en extraits à Byzance : le <i>Florilegium Coislinianum</i> et ses sections païennes Peter van Deun.....	415
Prêcher par extraits à la fin du Moyen Âge ? La <i>Pharetra</i> attribuée à saint Bonaventure Sophie Delmas.....	425
Extraire, organiser, transmettre le savoir dans les encyclopédies du Moyen Âge tardif : Albert le Grand dans le <i>Speculum naturale</i> de Vincent de Beauvais et la <i>Catena aurea entium</i> d'Henry d'Herford Iolanda Ventura.....	443
Index biblique.....	465
Index des lieux d'auteurs anciens et médiévaux.....	471
Table des matières.....	497